



page 8

>> VOTRE VILLE

Participation
citoyenne

page 18

>> DOSSIER

Budget
communal

page 34

>> JEUNESSE

Ouverture
de classes

Infos pratiqueswww.ville-romagnat.fr**MAIRIE**

Château de Bezance
20 avenue de la République
63540 Romagnat

✓ **Services administratifs**

du lundi au vendredi : de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h
Tél. 04 73 62 79 79 - accueil-mairie@ville-romagnat.fr

✓ **Service aménagement et patrimoine**

du lundi au vendredi : de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h
Tél. 04 73 62 79 99 - amenagement-patrimoine@ville-romagnat.fr

✓ **Police municipale**

du lundi au vendredi : de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30
Tél. 04 73 87 58 53 - police-municipale@ville-romagnat.fr

✓ **Service éducation – jeunesse**

du lundi au jeudi : de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h,
le vendredi de 8 h 30 à 12 h 30.

Tél. 04 73 62 79 51 - portail.famille@ville-romagnat.fr

✓ **Service culture - sports - vie associative**

Tél. 04 73 62 79 98 - billetterie@ville-romagnat.fr

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

3 rue des Fours à Chaux
63540 Romagnat
www.ville-romagnat.fr

✓ **Service social, repas à domicile, aide aux courses, accompagnement social, lieu information seniors**

du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h
(fermeture à 16 h 30 le vendredi).

Tél. 04 73 62 63 00 - service-social@ville-romagnat.fr

✓ **Multi-accueil « Gribouille et Carapate »**

du lundi au vendredi de 7 h 30 à 18 h 15

Tél. 04 73 62 60 14 - gribouille.carapate@ville-romagnat.fr

✓ **RAM (Relais d'assistants maternels)**

lundi de 12 h à 17 h, mardi de 12 h à 14 h,
vendredi de 11 h 30 à 13 h 30

Tél. 04 73 84 63 29 - 06 18 31 83 98

lea.bayle@ville-aubiere.fr

EHPAD LES TONNELLES

3 place François-Mitterrand
63540 Romagnat

Tél. 04 73 62 73 20 - ehpad.lestonnelles@ville-romagnat.fr

Numéros d'urgence

✓ SAMU. Tél. 15

✓ Centre anti-poison Tél. 04 72 11 69 11

✓ Gendarmerie Tél. 17 - 04 73 62 60 64

cob.romagnat@gendarmerie.interieur.gouv.fr

✓ Pompiers Tél. 18

✓ Toutes urgences (numéro européen) Tél. 112

✓ Dépannage électricité (ENEDIS) Tél. 09 726 750 63

✓ Dépannage gaz (GRDF) Tél. 0800 47 33 33

✓ Dépannage eau (SUEZ) Tél. 0977 401 135

Sommaire

>> LE MOT DU MAIRE.....	3
>> ACTUALITÉS.....	4
>> VOTRE VILLE.....	8
>> DOSSIER.....	18
>> ENVIRONNEMENT.....	24
>> TRAVAUX.....	27
>> SOLIDARITÉ.....	30
>> JEUNESSE.....	33
>> RETOUR EN IMAGES.....	36
>> CULTURE.....	38
>> METROPOLE.....	39
>> AGENDA.....	40
>> PAGES ASSOCIATIVES.....	41
>> LIBRE EXPRESSION.....	50

Conseil municipal**MAIRE**

Laurent BRUNMUROL

ADJOINTS

Soizick BOUCHET, Jean FONTENILLE, Chantal LELIÈVRE,
Philippe CEYSSAT, Jacques LARDANS, Marie-Jeanne
GILBERT, Anne-Marie MOTA-DI TOMMASO

CONSEILLERS MUNICIPAUX DE LA MAJORITÉ

Christiane DEMOUSTIER, Anthony DE SOUSA, Jean-Louis
CHAUVET, Hélène GAUTHIER-RASPAIL, Bertrand ZANNA,
Annette BRUGIERE, Thierry MICHEL, Roland PETIT, Nathalie
BARREIROS, Cédric VAUCLARD, Cécile SCHEREPIN, Daniel
RIEUTORD, Isabelle BUGUELLOU-PHILIPPON, Franck
FARINA, Monique CHARTIER, Anthony FERRANDON,
Delphine DUGAT, Laurent VALLENET

CONSEILLERS MUNICIPAUX DE L'OPPOSITION

Maryse ROY, Paul SUTEAU, Valérie DUMAS

Prenez rendez-vous avec les élus sur www.ville-romagnat.fr
(rubrique votre ville / instances municipales / élus) ou adressez-
vous à l'accueil de la mairie au 04 73 62 79 79.



« Je tiens
à remercier
les Romagnatois
qui ont exprimé
leur solidarité ».

Madame, Monsieur,
Chers Romagnatois,

Depuis le 24 février, un vent glacial en provenance du nord-est souffle sur le continent européen.

La communauté internationale s'est organisée pour porter secours aux Ukrainiens.

A l'échelle de la métropole et du département, nos communes ont coordonné leurs actions pour soutenir l'accueil des réfugiés ukrainiens.

Nous savons faire puisque nous avons déjà géré, ensemble et dans l'urgence, la crise sanitaire sur notre territoire.

Nos actions sont ciblées autour de trois axes forts : les dons numéraires, les dons matériels d'urgence et l'accueil des Ukrainiens

✓ Les dons numéraires constituent la principale demande des associations humanitaires. Chacun peut faire un don en ligne sur les plateformes sécurisées de ces associations. C'est la piste à privilégier. Je remercie l'ensemble des Romagnatois pour leur générosité.

✓ Les dons matériels d'urgence mis en place par l'AMF (Association des Maires de France) en partenariat avec la Protection Civile permettant de proposer une solution logistique pour collecter et acheminer sur place des produits et du matériel de secours ainsi que des produits d'hygiène de première nécessité. Je tiens à remercier les Romagnatois qui ont exprimé leur solidarité lors des 2 jours de collecte organisés sur notre commune, les 12 et 13 mars dernier. C'est 1,9 tonne de dons qui a été collectée grâce à la mobilisation des bénévoles, de l'association du Conseil des Jeunes, de l'association de sauvegarde de Saulzet-le-Chaud, de l'amicale des sapeurs-pompiers et des élus.

✓ L'accueil des ressortissants ukrainiens sur notre territoire : à la demande du Préfet du Puy-de-Dôme, nous avons recensé dans nos communes les logements publics qui pourraient être mis à disposition. A Romagnat, nous avons proposé deux appartements d'urgence. Vous êtes nombreux à proposer d'accueillir des réfugiés mais, à ce jour, ce sont les logements indépendants qui sont privilégiés, face à une situation qui risque de perdurer.

Dès le 11 mars dernier, une famille romagnatoise a accueilli une famille ukrainienne qu'elle connaissait dans un logement lui appartenant.

La commune, le CCAS sont mobilisés pour les accompagner dans leurs démarches administratives, pour accueillir les enfants à l'école, pour participer aux dépenses quotidiennes. Merci à cette famille romagnatoise.

Ensemble agissons pour le peuple Ukrainien,

Prenez soin de vous.

Laurent BRUNMUROL

Maire de Romagnat
Vice-Président de Clermont
Auvergne Métropole



Directeur de la Publication : Laurent Brunmuro, Maire - **Coordination :** Soizick Bouchet, Isabelle Buguello-Philippon, Service communication
Comité de lecture : Laurent Brunmuro, Soizick Bouchet, Chantal Lelièvre, Anne-Marie Mota-di Tommaso, Christiane Demoustier, Isabelle Buguello-Philippon, Monique Chartier, Maryse Roy, Anne-Marie Laydier - **Mise en page et impression :** SIC Impression - ZAC Champ Lamet
4 rue André-Citroën - 63430 Pont-du-Château - **N°ISSN :** 1283 - 5080 - Tiré à 4400 exemplaires.

La ville de Romagnat solidaire des Ukrainiens

Quelques jours après le début du conflit, les collectivités locales, l'Etat et les associations caritatives ont mis en place différents dispositifs pour répondre aux besoins de la population ukrainienne. Des actions symboliques ou concrètes ont été faites à Romagnat.

Le drapeau ukrainien au fronton de la mairie

Le drapeau jaune et bleu de l'Ukraine a rejoint les drapeaux français et européen sur le fronton de la mairie. Ce pavoisement témoigne du soutien de la ville au peuple ukrainien.

Une collecte pour l'Ukraine

L'Association des maires de France (AMF) et la Protection Civile se sont associées afin de proposer une solution logistique de collecte et d'acheminement des dons. L'objectif est d'apporter une réponse immédiate aux besoins urgents des populations déplacées en leur fournissant et acheminant du matériel de première nécessité ainsi que du matériel de secours.

Une collecte pour l'Ukraine, initiée par le Conseil des Jeunes, l'Association de Sauvegarde de Saulzet-le-Chaud et l'Amicale des sapeurs-pompiers, s'est déroulée les samedi 12 et dimanche 13 mars dans deux salles communales : la galerie du Parc à Romagnat et la salle Boris-Vian à Saulzet-le-Chaud. Des bénévoles et des élus ont renforcé les équipes associatives pour accueillir les généreux donateurs et trier leurs dons.

Cette collecte a permis de récolter 1,9 tonne de matériel, principalement des produits d'hygiène, de secours médical et de logistique.

Les agents des ateliers municipaux, au volant de trois camions, ont transporté cette collecte dans les entrepôts de la Protection civile au Cendre qui s'est chargée de l'acheminement vers les camps de réfugiés en Ukraine.

Le recueil des propositions d'aide

De nombreux Romagnatois ont proposé leur aide aux Ukrainiens. Un formulaire sur le site internet a permis de recenser les propositions faites pour les centraliser au CCAS.



Remerciements d'une famille ukrainienne

« Monsieur le maire, Mesdames et Messieurs les élus, Mesdames et Messieurs les Romagnatois
Ma famille et moi tenons à vous remercier sincèrement, pour votre aide et votre grand cœur.

Les circonstances étaient telles qu'une guerre a éclaté dans mon pays natal, l'Ukraine, et nous avons quitté nos maisons pour protéger les enfants.

Quand la guerre a éclaté, la famille Dance nous a offert un abri. Ils ont même trouvé une voiture pour venir nous chercher en Pologne, ma mère Svetlana, mes sœurs Tanya et Sofia, mon frère Danylo, ma petite fille Ivanka qui a un an et demi, et moi-même. Nous avons dû laisser mon mari Anton, mon père et mes grands-parents en Ukraine. La voiture a parcouru 4 400 km pour nous emmener en lieu sûr.

Lorsque nous sommes arrivés à Romagnat, la famille Dance nous a fourni une maison, et tout le nécessaire pour vivre. Très vite, s'est posée la question de la scolarisation des enfants. Ma mère était inquiète pour Sofia et Danya, puisqu'aucune des deux ne parle français. Dieu merci, les enfants vont maintenant à l'école, ils sont heureux. Ils ont été très bien accueillis par les enseignants et les élèves, et se sont déjà fait de nouveaux amis.

Dès le premier jour, la mairie et les habitants nous ont apporté de la nourriture, des plats cuisinés, des médicaments, des vêtements et de l'argent...

Je tiens à remercier toutes ces familles pour leur aide, dans une période si difficile pour nous. Merci pour votre grand cœur... »

Katryna, Tanya, Danylo, Sofia, Ivanka et Svetlana

Rencontres citoyennes

Les élus de la majorité proposent des rencontres avec les Romagnatois pour échanger

✓ LE SAMEDI 7 MAI

- Entrée du Parc de Tocqueville (place du marché) à 9 h 30
- Place de Clémensat à 11 h

✓ LE SAMEDI 14 MAI

- Rue de Laubize (parking Espace-Brajon) à 9 h 30
- Rue Pierre-et-Marie-Curie – Chomontel à 11h

✓ LE SAMEDI 21 MAI

- Saulzet-le-Chaud, place de la Fontaine à 9 h 30
- Opme, dans la cour de l'ancienne école à 11 h

Rencontres élus / citoyens à Opme

Retrouvez Hélène Gauthier-Raspail, Cécile Scherepin, Franck Farina, élus correspondants de proximité d'Opme, à l'ancienne école, pour échanger sur les sujets qui vous tiennent à cœur.

Samedi 25 Juin 2022 de 11 h à 12 h.



« ICI », le portail citoyen de Clermont Métropole

Tous les services numériques de la Métropole sont désormais accessibles sur le portail citoyen « ICI » :

<https://ici.clermontmetropole.eu>

Il facilite le quotidien des habitants des 21 communes de l'intercommunalité qui retrouvent sur un même site internet

- ✓ déchets : commandes ou remplacements de bacs, demande de pass déchetterie, collecte d'encombrants, etc.
- ✓ signalement de problème sur l'espace public avec Proxim'cité
- ✓ dépôt de demande d'autorisation d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable de travaux)
- ✓ dépôt de permis de végétaliser
- ✓ accès aux offres de C.Vélo et de la T2C
- ✓ accès au portail des médiathèques
- ✓ achat de tickets d'entrée pour les piscines ou la patinoire, rechargement du Pass+
- ✓ paiement des factures de la Métropole.

Urbanisme : les principaux travaux soumis à une autorisation

L'autorisation d'urbanisme est délivrée lorsque les travaux envisagés sont conformes aux règles d'urbanisme et notamment au Plan Local d'Urbanisme.

✓ Permis d'aménager :

lotissement, affouillement ou exhaussement du sol

✓ Permis de construire :

construction d'une maison individuelle ; selon la surface, extension d'une habitation, construction d'une piscine, d'un abri, d'un garage ; changement de destination selon la nature des travaux

✓ Déclaration préalable de travaux :

selon la surface, extension d'une habitation, construction d'une piscine, d'un abri, d'un garage, modification de l'aspect extérieur (portes, fenêtres, toitures), ravalement de façade, changement de destination

La dématérialisation des demandes d'autorisation d'urbanisme

Depuis le 1er janvier 2022, le dépôt et l'instruction des demandes d'urbanisme (permis de construire, déclaration de travaux, certificat d'urbanisme, etc.) sont dématérialisés. Les Romagnatois peuvent déposer leur demande en ligne sur le Guichet Unique des Autorisations d'Urbanisme, accessible depuis le portail « ici.clermontmetropole.eu ». Ensuite, ils peuvent s'informer, déposer des pièces complémentaires et suivre le dossier à distance.

Préalablement au dépôt d'un dossier, il est conseillé de consulter la « foire aux questions urbanisme » sur le site www.ville-romagnat.fr (rubrique Vos Démarches / Faire des Travaux). Vous y trouverez des réponses sur les démarches à entreprendre, les autorisations nécessaires et les pièces à joindre au dossier.

Plus d'informations

Service Aménagement, patrimoine :
amenagement-patrimoine@ville-romagnat.fr
Tél. 04 73 62 79 99



Logement

Pour toutes les questions juridiques ou techniques sur le logement : acheter, vendre ou louer un logement, investir dans l'immobilier, réaliser des travaux, connaître les normes ou la qualité du bâti, gérer un logement en copropriété...

Demandez des conseils d'experts avant d'agir !

Contactez l'ADIL du Puy-de-Dôme, guichet unique gratuit et indépendant :

Tous les jours de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30, sauf le lundi matin.

Maison de l'Habitat - 129 avenue de la République - 63100 Clermont-Ferrand

Site : www.adil63.org - Tél. 04 73 42 30 75 - Courriel : contact@adil63.org

Élections législatives des 12 et 19 juin 2022

Après l'élection du président de la République, les élections législatives des 12 et 19 juin permettront d'élire les 577 députés qui siègeront à l'Assemblée Nationale.

Romagnat fait partie de la quatrième circonscription du Puy-de-Dôme qui regroupe les cantons d'Aubière, Billom, Brassac-les-Mines, Clermont-Ferrand-2 (Oradou), Clermont-Ferrand-3 (Saint-Jacques et La Chaix), Issoire, Les Martres-de-Veyre et Vic-le-Comte.

Où voter ?

Les bureaux de vote seront ouverts de 8 h à 18 h.

- ✓ Bureaux 1 et 2 : Galerie du Parc, mairie de Romagnat
- ✓ Bureaux 3, 4, 5, 6 : école élémentaire Jacques-Prévert, place François-Mitterrand à Romagnat
- ✓ Bureau 7 : Maison pour tous, rue du Maréchal de Lattre-de-Tassigny à Opme
- ✓ Bureau 8 : Salle Boris-Vian, rue de l'Ecole à Saulzet-le-Chaud

Comment voter ?

Le vote a lieu dans le bureau de vote mentionné sur la carte électorale.

Une pièce d'identité est obligatoire, les principaux titres admis sont :

- ✓ carte nationale d'identité
- ✓ passeport
- ✓ carte vitale avec photographie
- ✓ carte d'invalidité ou carte de mobilité inclusion avec photographie
- ✓ permis de conduire
- ✓ permis de chasser.

Comment voter par procuration ?

Un électeur absent le jour du scrutin peut désigner un mandataire, qui le représentera le jour de l'élection, en se rendant dans une gendarmerie, un commissariat ou au tribunal d'instance avec une pièce d'identité.

Le mandataire peut être inscrit dans une autre commune que Romagnat mais il devra se rendre dans le bureau de vote à Romagnat pour voter.

Un même mandataire ne peut recevoir qu'une seule procuration établie en France et deux, si l'une est établie à l'étranger.

Une procédure en ligne

Attention, pour établir une procuration, il faut connaître son numéro national d'électeur (NNE) et celui de son mandataire (on le trouve sur sa carte d'électeur ou en se connectant au téléservice « Interroger sa situation électorale »).

Il est recommandé de faire sa demande de procuration en ligne sur le site www.maprocuration.gouv.fr. Il faut ensuite se rendre à la gendarmerie avec le numéro de demande : la procuration sera validée et transmise à la mairie.

Les personnes n'ayant pas accès à internet peuvent compléter la demande de procuration à la gendarmerie en fournissant les NNE.

La résiliation d'une procuration est également possible en ligne et l'électeur doit se déplacer à la gendarmerie pour valider la demande de résiliation.

Délai

Pour tenir compte des délais d'acheminement postaux, il est conseillé d'établir sa procuration **le plus tôt possible et au plus tard le mercredi 8 juin 2022 pour le premier tour et le mercredi 15 juin 2022 pour le second.**

Gendarmerie de Romagnat Avenue Jean-Moulin
Tél. 04 73 62 60 64

Du lundi au samedi : de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h

Le dimanche : de 9 h à 12 h et de 15 h à 18 h

Vous n'avez pas reçu votre carte électorale ?

A la fin du mois de mars 2022, les cartes électorales ont été envoyées à tous les électeurs inscrits à Romagnat.

Si vous ne l'avez pas reçue, contacter le service des élections
✓ par téléphone au 04 73 62 79 51
✓ par mail :

accueil-mairie@ville-romagnat.fr

Si vous avez changé d'adresse à Romagnat, signalez-la en fournissant un justificatif de domicile de moins de trois mois dès que possible en mairie afin de ne pas être radié de la liste électorale.

Le Biau Jardin à Romagnat



Le Biau Jardin est une coopérative qui produit des légumes bio à Gerzat en pleine terre.

Agréée « Entreprise d'insertion » et « Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale », elle emploie des personnes en difficulté pour

les accompagner dans la construction de leur projet professionnel. La trentaine de salariés exploite une surface de 17 hectares et plus de la moitié est en insertion professionnelle.

Un nouveau dépôt à Romagnat

Le Biau Jardin distribue des paniers de légumes bio issus de sa production et les livre dans une quarantaine de dépôts de l'agglomération clermontoise (lieux associatifs, magasins bio, centres sociaux...).

Pour soutenir cette société qui défend un maraîchage biologique, participe à la protection de l'agriculture périurbaine et au développement durable en associant l'écologie, l'économie et le social, la commune de Romagnat met à disposition un nouveau dépôt à proximité de la mairie. Depuis le mois de mars, les paniers des abonnés sont disponibles toutes les semaines du jeudi à partir de 17 h jusqu'au dimanche.

S'abonner et recevoir un panier bio

Le Biau Jardin propose des formules d'abonnement annuel pour recevoir 48 paniers par an au minimum. Deux tailles de panier de légumes sont disponibles et des fruits, du pain et des œufs peuvent y être ajoutés.

Informations et abonnement

Site : www.lebiaujardin.org

Tél. 04 73 90 00 98 - 06 23 47 46 78

Courriel : lebiaujardin@lebiaujardin.org



NOUVEAU

SPAR

Place du 8 Mai - Tél : 04 73 62 01 45
Depuis sa réouverture après travaux,
SPAR PROPOSE DE NOUVEAUX SERVICES
Livraison à domicile - clé minute
livraison ubereats, pressing,
repassage et couture

INTERMARCHÉ

Avenue Georges-Couthon

**OUVERTURE PRÉVUE
LE 1ER JUIN**

SOINS DE REIKI

Les énergies de Tanaris
1 Imp. du Quairon
Tél : 07 69 66 12 91
lesenergiesdetanaris@gmail.com



Service des Impôts des Particuliers de Clermont-Ferrand Sud

Depuis le 1er janvier 2022, la gestion et le recouvrement des impôts des particuliers sont assurés par le Service des Impôts des Particuliers d'Issoire.

Ouverture : du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h 30

Tél. 0 809 401 401 (numéro vert)

Site : www.impots.gouv.fr : sur la messagerie sécurisée depuis « votre espace particulier »

Adresse : 3 boulevard Léon-Blum, 63500 Issoire

Paiement de proximité chez le buraliste

La direction générale des Finances publiques a noué un partenariat avec le réseau des buralistes pour régler les impôts, amendes ou factures de service public en espèces, jusqu'à 300 euros, et par carte bancaire.

A Romagnat, les tabacs-presse situés place du 8 mai 1945 et avenue Georges-Couthon proposent ce service.



Permanence des conseillers départementaux

Les conseillers départementaux, Eléonore Szczepaniak et Pierre Rioli, et leurs remplaçants auront le plaisir de vous recevoir en mairie, de 9 h 30 à 11 h.

- ✓ Samedi 7 mai 2022 à Aubière
- ✓ Samedi 21 mai 2022 à Pérignat-lès-Sarliève
- ✓ Samedi 11 juin 2022 à Romagnat

Vous pouvez vous rendre, selon vos disponibilités, à la permanence qui vous convient, et pour ceux qui le souhaitent, il est possible de solliciter un rendez-vous particulier par mail à valerie.baptista@puy-de-dome.fr

Budget participatif - Plus Jeune Ma Ville

Les porteurs d'idées retenues n'ont pas chômé depuis janvier. Trois réunions de travail leur ont été proposées pour les aider à transformer leurs idées en projets réalisables, sans parler des rendez-vous avec les élus et les services de la commune, la recherche de solutions techniques ou de devis... Trois mois très denses, et un investissement sans doute trop lourd pour certains qui ont préféré ne pas poursuivre la démarche.

Moins de projets que l'an dernier donc, mais des projets davantage travaillés en amont, plus aboutis et parmi lesquels vous êtes maintenant invités à choisir.

Une expérience nouvelle pour le Service Education Jeunesse

La jeunesse romagnatoise était particulièrement concernée par le thème proposé, Plus Jeune ma Ville. Les accompagnateurs du CMI et de l'Accueil de loisirs ont été mobilisés une première fois pendant les vacances de la Toussaint pour animer un temps de créativité en lien avec le concours d'idées. Résultat de cette activité nouvelle pour tous : deux idées déposées sur la plateforme.

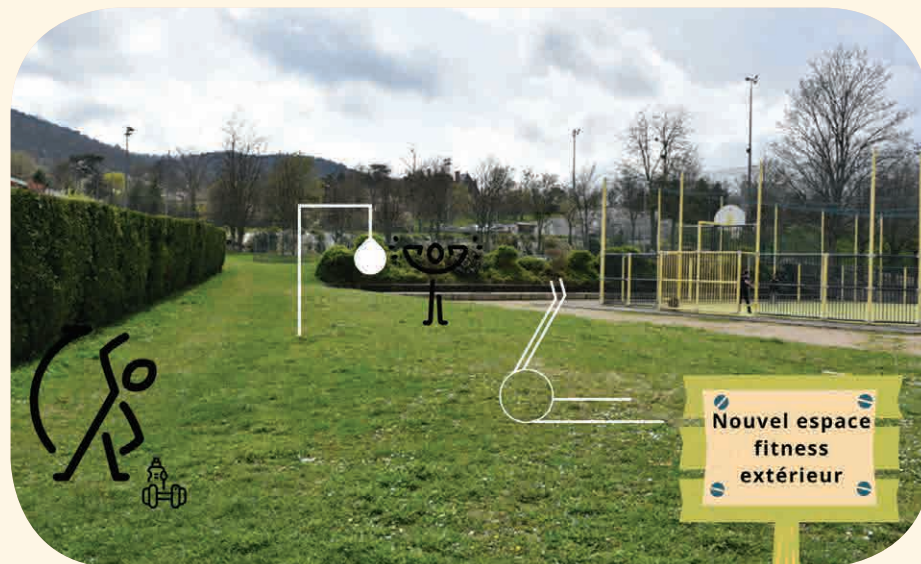
Enfants, adolescents et animateurs se sont retrouvés une seconde fois pendant les vacances de février, au cours de deux matinées de travail animées par l'association EPA - Entreprendre pour Apprendre. Avec méthode et concentration, ils ont découvert comment transformer des idées en projets.



Quelques chiffres

- ✓ 318 visiteurs sur la plateforme
- ✓ 13 porteurs d'idées
- ✓ 16 idées recueillies
- ✓ 12 idées retenues
- ✓ 3 projets présentés au vote
- ✓ 2 projets transmis à d'autres services : activités grands-parents / petits enfants pendant les vacances (centre social) et stationnement sécurisé pour vélos (mobilités douces)

Plus Belle Ma Ville - Où en sont les lauréats de l'an dernier ?



Les chantiers s'achèvent pour les deux projets.

Puy Giroux : à l'heure où nous écrivons, les nichoirs sont posés, la table d'orientation est prête à être installée, et l'équipe travaille sur l'aménagement des aires de repos ou de repas.

Parc de Tocqueville : les bancs attendent d'être installés, le calendrier des plantations suivra la météo et les saisons selon les besoins de chaque espèce choisie. L'installation des agrès sportifs est finalement prévue dans un cadre plus approprié, du côté des courts de tennis et du city parc. Elle aura lieu au printemps.

Les 3 projets soumis à votre choix

► Les Jardins de Romagnat

Création d'un jardin ludique, pédagogique et écologique au sein d'un quartier central de la commune pour créer du lien intergénérationnel autour du jardinage, sensibiliser à l'écologie et au bien manger.

Mise en place d'animations autour de la nature : parraillage d'arbres et de ruches, cueillette, découverte de la faune et de la flore du jardin, gestion de l'eau...

Lieu : centre de Romagnat

Budget : 8 000 euros

Porteurs : Nicolas Chambon et Khalid Garib

► Parcours d'orientation permanent

Création de deux parcours d'orientation permettant de découvrir en famille cette activité polyvalente dont le but est de se déplacer à l'aide d'une carte papier et/ou numérique en choisissant son itinéraire pour cheminer jusqu'à la prochaine balise. Le parcours du parc s'adressera aux sportifs et aux scolaires et celui du vieux bourg fera la part belle au patrimoine et aux spécificités locales.

Lieu : Parc Tocqueville et vieux bourg de Romagnat

Budget : 20 000 euros

Porteurs : David Tabourier, Marjory Janeix-Lefort et Kevin Raveneau

► Parc aventure pour la famille

A Opme, dans un endroit agréable, créer un parc permettant aux petits et aux grands de s'amuser. L'ensemble sera en bois dans le respect de la nature, en accès libre. Il sera facile d'y venir à pied, en vélo ou en voiture. A proximité de Saulzet-le-Chaud, de Clémensat et de Romagnat, ce parc sera profitable à toute la population, et même aux touristes en promenade. L'ensemble pourra aussi être utilisé par les écoles de la commune pour le sport et par les associations pour les loisirs.

Lieu : Opme

Budget : 20 000 euros

Porteurs : Raphaël C. , soutenu par le groupe d'enfants de l'ALSH, Sabrina Castilleux Coutarel



Qui peut voter ?

Le vote est réservé aux seuls habitants de Romagnat, à partir de 8 ans.

>> **Dates du vote :** 5 mai-5 juin 2022

Comment voter ?

Le vote s'effectue en direct sur la plateforme collaborative ou sur bulletin papier remis dans les deux urnes situées en mairie ainsi qu'au centre social. Pour être valable, le vote doit comporter deux choix. Les résultats du vote sont publiés sur l'ensemble des supports de la communication municipale.

>> **Privilégier le vote numérique :** jeparticipe.ville-romagnat.fr

Quel budget ?

Ce budget participatif dispose d'une enveloppe globale de 40 000 euros. Chaque projet dispose d'un budget maximum de 20 000 euros.

Quand connaissons-nous les résultats ?

Les résultats du vote sont publiés sur la plateforme et diffusés ensuite sur les supports habituels de la communication municipale.

>> **Date des résultats :** le 7 juin 2022.

Une exposition à venir

Vous pourrez, si vous le souhaitez, découvrir un peu plus en détail l'ensemble des projets. Ils seront visibles du 1er au 3 juin, à la Galerie du Parc.

Un temps fort d'animation et de rencontre avec les porteurs de projets est prévu le mercredi 1er juin :

✓ l'après-midi, avec une invitation particulière faite aux enfants, qui peuvent voter à partir de 8 ans

✓ jusqu'à 20 h pour tous.

Ayant obtenu des réponses à toutes vos questions, vous pourrez alors faire votre choix définitif, remplir un bulletin et le glisser dans l'urne disponible sur place.

Forum des associations

Suite au succès rencontré l'an dernier dans sa nouvelle formule, le forum des associations se tiendra le samedi 3 septembre 2022, dans les allées du parc de Tocqueville de 9 h à 12 h 30. C'est dans un cadre verdoyant et paisible que vous pourrez rencontrer les bénévoles du monde associatif romagnatois. Bien entendu, si les conditions météorologiques sont défavorables, nous nous retrouverons aux mêmes horaires à la salle André-Raynoird.

Les animations de l'été

Les « Mercredis au Parc » seront programmés en juillet. Ces animations tant appréciées des Romagnatois se dérouleront comme d'habitude de 18 h 30 à 19 h 30 sous les arbres du Parc de Tocqueville.



Le 13 juillet, pas de « Mercredis au Parc » mais la traditionnelle retraite aux flambeaux, organisée par la municipalité et les associations partenaires, qui nous mène du parvis de la mairie au terrain Michel-Brun pour découvrir le feu d'artifice. De nouveaux flambeaux équipés de leds seront distribués aux enfants, les bougies étant trop dangereuses.

Le 21 juillet en soirée, la projection d'un film dans le cadre d'un « été au ciné » se tiendra au terrain Michel-Brun. La quatrième édition du Pique-Nique Blues, prévue le 3 septembre, dans le parc de Tocqueville clôturera ces rencontres estivales.

Une nouvelle boîte à livres

Une nouvelle boîte à livres vient d'être installée sous le porche qui relie la cour de la Mairie aux anciens communs. Ce meuble remis en état par Pierre-Antoine et Thierry, agents des services techniques, repart pour une troisième vie.



En effet, c'était à l'origine une armoire scolaire à l'école d'Opme ; lors de la fermeture de l'établissement, elle est devenue une armoire de rangement pour la chorale Crescendo du FLEP. Lors du déménagement du FLEP, les locaux disposant de nombreux placards l'armoire allait partir à la benne, les responsables de la chorale ont eu l'idée de la redonner à la mairie pour la transformer en boîtes à livres.

Dans la commune d'autres boîtes à livres sont déjà en fonctionnement :

- ✓ à Saulzet-le-Chaud, dans une ancienne cabine téléphonique,
- ✓ à Opme, un vieux meuble scolaire après rénovation a été installé dans la cour de l'ancienne école,
- ✓ Au FLEP dans le hall d'entrée.

Etat Civil

Depuis l'entrée en application du Règlement Général sur la protection des données (RGPD), le consentement des personnes doit être recueilli pour que les informations relatives aux naissances, mariages et décès soient publiées dans le bulletin municipal.

La commune de Romagnat applique ce règlement pour les actes d'état civil qu'elle établit. Cependant, certains actes mentionnés dans les colonnes du bulletin sont rédigés par d'autres communes sans que puisse être vérifié le consentement.

Aussi, les informations relatives à l'état civil ne seront plus publiées à compter de ce numéro.

ZAC Multisites CONDAMINE - PRAT

L'opération d'aménagement des sites de la Condamine et de Prat avance.

Le groupe de travail de la ZAC de la Condamine s'est réuni le 25 janvier 2022. Un certain nombre de propositions des riverains a été pris en compte dans le projet : le positionnement des stationnements, le déplacement des deux bâtiments R+2 jugés trop proches des habitations, les mobilités douces et la circulation sont à l'étude...

Les diagnostics archéologiques des deux sites ont été réalisés durant le mois de février 2022. Les résultats seront communiqués sur le site de la Ville ou en Mairie dès que possible.

La commune remercie les riverains de leur patience et compréhension quant à la gêne et aux nuisances occasionnées par ces travaux.

Une étude prospective sur le secteur de la Condamine a été réalisée en mars 2022 afin de procéder à un recueil de données trafic sur le terrain (comptages routiers). Cette méthode non intrusive a utilisé des candélabres et panneaux de signalisation proches des voies.



Projet de construction d'une caserne de gendarmerie

Une nouvelle étape a été franchie dans le projet de construction d'une nouvelle caserne de gendarmerie.

Ce projet immobilier a été agréé par le Ministre de l'Intérieur qui l'a inscrit sur une liste dont la programmation est envisageable à court terme. Dans son courrier du 21 mars 2022 adressé au maire de Romagnat, Gérald Darmanin souligne que « la construction d'une nouvelle caserne permettra ainsi de conforter la présence des gendarmes de la brigade tout en leur offrant de meilleures conditions de travail ».

Cette décision permet de démarrer les opérations d'études nécessaires à la construction de la caserne et des logements. Pour gérer ce projet, la commune passera un contrat de maîtrise d'ouvrage publique déléguée pour s'appuyer sur un opérateur expérimenté.

Installation du Groupe Projet « Devenir de l'ancien FLEP »

En début d'année 2021, une première consultation sur la plateforme « jeparticipe.ville-romagnat.fr » avait attiré l'attention de plusieurs centaines de curieux, et quatre-vingt-quinze d'entre eux s'étaient déjà risqués à faire quelques propositions pour la transformation de ce bel espace. Mais les conditions sanitaires ont alors fixé d'autres urgences.



En septembre, paraissait cette fois sur le bulletin municipal une invitation adressée à tous les habitants de Romagnat, pour la constitution d'un Groupe Projet...

Dix-neuf personnes ont répondu à cet appel. En novembre, un tirage au sort réalisé par les membres de la commission municipale « Solidarité, cadre de vie et animation urbaine », permettait de connaître les noms des premiers participants.

Une nouvelle invitation a été ensuite adressée aux riverains immédiats du site, et de nouveaux habitants se sont mobilisés.

Le groupe est désormais officiellement constitué et s'est réuni pour la première fois le 28 mars dernier.

Ce soir-là, six élus et sept habitants ont découvert ensemble la mission qui les attend, et le calendrier proposé.

Ils ont bénéficié dans les jours suivants d'une visite guidée sur le terrain, pour bien s'approprier les lieux, la configuration du terrain, l'état des bâtiments et des espaces verts... avant de commencer le travail de réflexion collective qui devrait permettre au groupe de proposer avant l'été les grandes lignes d'un projet possible.

Page Facebook « Ville de Romagnat »

Lancée en janvier, la page « Ville de Romagnat » donne des informations pratiques, des conseils pour effectuer vos démarches et relaie les informations et l'actualité de Romagnat.

Pour être informé des publications et événements, rejoignez la communauté et abonnez-vous à la nouvelle page : @Ville de Romagnat.



Interdiction de lavage des véhicules sur la voie publique

Laver son véhicule sur le trottoir devant son domicile est interdit. Cette interdiction est inscrite dans l'article 99-3 du Règlement sanitaire départemental qui stipule que « le lavage des voitures est interdit sur la voie publique, les voies privées ouvertes à la circulation publique, les berges, ports et quais ainsi que dans les parcs et jardins publics ».

Les eaux usées peuvent engendrer une pollution de l'environnement en entraînant l'infiltration de résidus d'hydrocarbures et d'huiles dans le sol.

Les contrevenants encourent une amende forfaitaire de 68 € (450 € maximum) et la sanction est aggravée s'il est prouvé que le déversement d'eaux usées est à l'origine d'une pollution, puisque ils risquent 75 000 € d'amende et deux ans de prison (article L.216-6 du Code de l'environnement).



Des solutions pour laver votre voiture sur la voie publique sans enfreindre la loi

✓ **Le lavage à sec** : une méthode économique et écologique puisque vous aurez simplement besoin d'un chiffon doux en microfibres et d'un produit d'entretien spécifique, sans émulsion ni rinçage.

✓ **La station de lavage** : selon le Conseil national des professions de l'automobile, le lavage haute pression ne nécessite que 50 à 60 litres d'eau par véhicule, contre 200 litres pour un lavage à rouleaux et jusqu'à 300 litres pour un lavage à domicile.

Les stations de lavage ont, par ailleurs, l'obligation de filtrer les eaux usées.

Travaux à la déchetterie de Romagnat



Après les premiers travaux débutés en 2020, la rénovation de la déchetterie de Romagnat est terminée. Elle a rouvert le 4 avril et offre plus de confort aux usagers. Le chantier s'est déroulé en 2 phases depuis 2020.



Cette deuxième et dernière phase de travaux a permis :

- ✓ l'installation des ponts bascules pour la dépose au sol qui facilitent le dépôt des déchets en toute sécurité
- ✓ la mise en fonctionnement des compacteurs qui augmentent les capacités de stockage des flux cartons, ferrailles et encombrants
- ✓ la mise en place d'une cuve de récupération des eaux en cas d'incendie (nouvelle obligation réglementaire).

Elle vient compléter les aménagements précédents :

- ✓ l'amélioration de l'accès grâce à des voies de circulation plus larges pour une activité plus sécurisée entre les véhicules
- ✓ la création d'une zone de stockage qui optimise les rotations et l'évacuation des bennes, augmentant la capacité d'accueil des déchets
- ✓ l'installation d'un mur anti-bruit.

Déchetterie de Romagnat- rond-point Fernand-Forest
Ouverture : lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 19 h, samedi et dimanche : de 9 h à 19 h.

Tél. 04 63 669 669

dechets@clermontmetropole.eu

www.clermontmetropole.eu

De nouveaux équipements pour faciliter le tri des biodéchets

Expérimentée à Romagnat et au Cendre en 2006, la collecte des biodéchets s'est progressivement mise en place sur les 21 communes de la Métropole.

Aujourd'hui, la quasi-totalité des zones pavillonnaires bénéficie d'un bac à couvercle vert d'eau pour trier ses épluchures, restes de repas et déchets verts en petite quantité.

Ainsi, chaque année, ce sont près de 10 000 tonnes de déchets organiques qui font l'objet d'une valorisation, sur notre territoire, afin de produire de l'énergie et du compost. Néanmoins, une analyse des déchets collectés montre qu'elle est composée essentiellement des déchets verts et très peu d'épluchures et restes de repas. Les habitants semblant peu enclins à trier les déchets organiques de la cuisine, l'une des préconisations pour lever ces freins, est la distribution d'équipements complémentaires pour faciliter ce tri, dont les sacs en papiers.

Aussi, et afin de mesurer l'impact d'une telle mesure, une expérimentation va être menée à Romagnat.



Un bioseau ajouré et des sacs en papier

Chaque foyer romagnatois disposant actuellement d'un bac à couvercle vert d'eau recevra au printemps un bioseau d'une contenance de 10 litres et des sacs en papier de 8 litres. La société Sulo a été mandatée pour cette distribution en porte-à-porte qui sera annoncée aux foyers concernés grâce à un flyer déposé dans la boîte aux lettres.

Ces bioseaux ont la particularité d'être percés pour favoriser la ventilation et ainsi réduire les risques d'odeurs

mais également limiter la production de jus.

La livraison sera accompagnée d'un stock de 52 sacs en papier kraft. Une information imprimée sur ces sacs donne toutes les consignes pour bien utiliser ces équipements. Cette dotation devrait permettre aux habitants de trier leurs biodéchets pendant 6 mois. Si cette dotation s'avère insuffisante, tout autre sac en papier pourra être utilisé.

Des analyses pour estimer l'impact

Afin d'évaluer l'impact de cette action, des campagnes de caractérisations seront menées en juin et septembre. Des échantillons prélevés sur différentes collectes biodéchets de Romagnat permettront de connaître le contenu des bacs. Cette étude s'attachera à vérifier l'utilisation des sacs par les habitants et à quantifier les dépôts supplémentaires de déchets organiques.

En fonction des résultats, cette expérimentation pourrait alors être étendue au reste de la Métropole afin de mieux valoriser les déchets organiques.

Renseignements :

Clermont Auvergne Métropole,

Direction gestion des déchets,

Site : www.clermontmetropole.eu

Tél. 04 63 669 669

Courriel : dechets@clermontmetropole.eu

Un nouveau container à verre

La direction des déchets de Clermont Auvergne Métropole a installé un nouveau container à verre avenue Jean-Moulin, près du rond-point du 8 Mai, pour déposer les bouteilles (sans bouchon, ni capsule) et les pots en verre et bocaux (sans couvercle).

Ce nouvel équipement renforce le maillage des containers et facilite la collecte du verre qui se recycle à 100% et à l'infini. Le recyclage permet d'éviter les rejets de CO2 et d'économiser les matières premières (sable et calcaire) et l'énergie, liés à la fabrication.

Attention, seuls les emballages se recyclent : la vaisselle en verre, la porcelaine, la faïence et la céramique ont une composition différente de celle du verre d'emballage qui rend impossible leur fusion.



La rue Maréchal-Fayolle de nouveau accessible aux véhicules

Le mur qui s'était effondré en août 2020 au niveau du 14 rue Maréchal-Fayolle a été réparé en mars 2022, à l'issue de plus de dix-huit mois de procédure.

L'incident n'avait fait, fort heureusement, aucun blessé, malgré l'amas de plusieurs centaines de kilos de pierres sur la voie publique obligeant la commune à engager une procédure de péril imminent. L'expert, nommé par le tribunal administratif, avait préconisé une structure en bois pour sécuriser les biens et les personnes. Elle a été installée rapidement par la mairie en raison de l'inaction des propriétaires.

Après cette première étape et de nouvelles expertises, un arrêté de péril ordinaire a été notifié en 2021 aux propriétaires pour les enjoindre à rénover ou démolir leur bien. La mairie s'est à nouveau substituée à eux pour diligenter les travaux. Sur la base d'un diagnostic réalisé par le Bureau d'étude Euclid Ingénierie, cinq entreprises ont été consultées mais aucune n'a répondu.

Après l'élargissement de la consultation, le marché a été attribué en janvier 2022 à l'entreprise Boyer. Les travaux ont été achevés au début du mois de mars et la rue Maréchal-Fayolle a été rouverte à la circulation.



Reprise de sépultures au cimetière d'Opme

Au regard d'une législation en vigueur dont l'origine est fort ancienne (décret du 23 prairial An XII), les inhumations en terrain commun, appelé par le passé, de manière inadaptée, la « fosse commune », sont faites dans un emplacement du cimetière communal mis gratuitement à disposition des familles pour une durée qui ne peut excéder cinq ans.

La sépulture en terrain commun n'est pas destinée à recevoir plusieurs défunts de la même famille et, a fortiori, un caveau de plusieurs places. Néanmoins, une pierre tombale ou tout autre signe indicatif de sépulture peut y être installé.



A la différence des concessions funéraires, la gratuité de l'occupation du terrain n'emporte aucun droit pour la famille d'en disposer librement ou d'en réclamer la prolongation de son utilisation au-delà de la période réglementaire,

même si plusieurs défunts y ont été inhumés, que ce soit dans un caveau ou en pleine terre.

Aussi, passé le délai réglementaire, la commune est en droit de procéder à la reprise des sépultures établies en terrain commun et de libérer les terrains en vue de les affecter à de nouvelles sépultures, évitant ainsi, à court terme, soit d'agrandir le cimetière, soit d'en créer un nouveau avec toutes les incidences financières et environnementales que ces opérations comportent.

Parmi ces sépultures, il apparaît que certaines d'entre elles ont cessé d'être entretenues, voire sont dans un état de détérioration avancée. Aujourd'hui, il devient nécessaire de libérer des emplacements dans la partie ancienne du cimetière d'Opme, réservée aux terrains communs, où les dernières inhumations ont eu lieu en 1909.

La délibération du Conseil municipal du 10 février 2022 a acté la reprise des sépultures en terrain commun par la ville. Un arrêté informant les habitants a été affiché en mairie de Romagnat, et à la porte du cimetière d'Opme.

A partir du mois de mai 2022, la commune missionnera un opérateur funéraire pour procéder à l'exhumation des restes. Ils seront recueillis et réinhumés, avec toute la décence requise, dans une sépulture communale perpétuelle (dit « ossuaire communal »), convenablement aménagée à cet effet au sein du cimetière d'Opme conformément à l'article L. 2223-4 du Code général des collectivités territoriales.

Les noms des personnes identifiées, même si aucun reste n'a été retrouvé, seront consignés dans un registre informatique conservé en mairie à leur mémoire, et seront gravés sur l'ossuaire.

Opération Tranquillité Vacances

Contre les cambriolages, ayez les bons réflexes !

Durant votre absence lors de vacances, les services de police municipale et de gendarmerie peuvent, sur demande, surveiller votre domicile au cours de leurs patrouilles quotidiennes. Prévenues, les patrouilles auront un regard vigilant sur votre logement ou votre établissement durant votre absence.

S'inscrire à Opération Tranquillité Vacances

Ce service est totalement gratuit et vous pouvez ainsi vous inscrire, plusieurs jours avant la période d'absence (prévoir deux jours au minimum).

Pour gagner du temps, un formulaire est accessible en ligne : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R41033.

Le formulaire est à remettre à

✓ Gendarmerie de Romagnat : 18 avenue Jean-Moulin, 63540 Romagnat – tél. 04 73 62 60 64

✓ Police municipale de Romagnat : 20 avenue de la République, Château de Bezance, 63540 Romagnat



Restez vigilant

Si vous ne partez pas, aidez les forces de l'ordre à protéger vos voisins.

Si vous êtes témoin d'un cambriolage ou si vous remarquez un fait anormal chez des voisins absents, ne manifestez pas votre présence, mais alertez sans tarder la Gendarmerie en composant le 04 73 62 60 64 ou le 17 ou la police municipale au 04 73 87 58 53.

Quelques précautions avant de partir en vacances

- ✓ informez votre entourage de votre départ (famille, ami, voisin, gardien...)
- ✓ faites suivre votre courrier ou faites-le relever par une personne de confiance : une boîte aux lettres débordant de plis révèle une longue absence
- ✓ transférez vos appels sur votre téléphone portable ou une autre ligne
- ✓ votre domicile doit paraître habité tout en restant sécurisé : créez l'illusion d'une présence, à l'aide d'un programmeur pour la lumière, la télévision, la radio...
- ✓ ne diffusez pas vos dates de vacances sur les réseaux sociaux et veillez à ce que vos enfants fassent de même ; il est déconseillé de publier des photos de vacances
- ✓ placez en lieu sûr vos bijoux, carte de crédit, sac à main et clés de voiture
- ✓ ne laissez pas d'objets de valeur visibles à travers les fenêtres. Si vous possédez un coffre-fort, il ne doit pas être apparent.

La police municipale de Romagnat

La police municipale est chargée d'assurer la prévention et la surveillance nécessaires au maintien du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publique sur le territoire communal.

Elle veille aussi à l'application des arrêtés de police du maire.

Les agents sont en contact permanent avec la communauté de brigade de gendarmerie de Romagnat et échangent régulièrement dans le cadre de la convention de coordination.

Horaires du service :

Du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30
Le secrétariat du service de police municipale est à votre disposition aux mêmes horaires.

Une nouvelle application pour la sécurité

Vous êtes victime de violence, d'un vol, d'une escroquerie ?
Vous vous posez des questions sur votre sécurité ?
Vous recherchez des conseils ?



Disponible gratuitement sur les plateformes de téléchargement d'applications habituelles et sur l'ensemble des téléphones, l'application « Ma Sécurité » vous accompagne vers la solution la plus adaptée à vos besoins.

Elle vous apporte des réponses concrètes, facilite vos échanges avec la Gendarmerie et la Police et vous donne la possibilité d'alerter plus rapidement les forces de sécurité autour de vous.

Elle offre différents services et notamment la possibilité d'être assisté par un gendarme ou un policier, à toute heure :

- ✓ les services de pré-plainte et de signalement en ligne
- ✓ l'accès aux plateformes de démarches administratives en ligne
- ✓ l'ensemble des numéros d'urgence
- ✓ les actualités et notifications locales de sécurité
- ✓ un service de tchat 24h/24 et 7j/7 qui permet d'échanger avec un gendarme ou un policier, directement dans l'application
- ✓ des conseils de sécurité et de prévention
- ✓ une cartographie des points d'accueil de la Police et la Gendarmerie nationales, ainsi que leurs coordonnées et horaires d'ouverture
- ✓ la plateforme de signalement des points de deal lancée début 2021, notamment à l'origine de plus de 10 000 signalements.

Des stationnements pour les vélos



La commune de Romagnat et Clermont Auvergne Métropole s'adaptent aux nouvelles mobilités et ont installé des arceaux pour accrocher les vélos.

A la fin du mois de janvier, les premiers ont été posés dans le secteur de la place François-Mitterrand (devant la pharmacie, à l'angle de la rue Gergovia et de la rue



Maréchal-Foch, place de la Halle, face à la rue Henri-Dunant).

Les agents de la Métropole poursuivent l'installation au printemps à proximité des principales zones de vie : place du 8 mai, FLEP, stade...

C.vélo roule jusqu'à Romagnat !



Les prochaines permanences de C.vélo auront lieu en mairie de Romagnat

✓ Mercredi 15 juin de 9 h 30 à 11 h 30

✓ Mardi 26 juillet de 15 h à 19 h

Contact et réservations à l'agence C.vélo par :

téléphone : 04 73 92 65 08,

mail : c.velo@velogik.com ou sur www.c-velo.fr.

Printemps des Mobilités

Du 1er mai au 1er juillet, une série de rencontres, ateliers, consultations... est organisée autour du thème « mobilités douces et sécurité routière ».

Parmi les sujets annoncés : une vie de piéton, la ville à 30, tous à vélo, des voitures à partager, quels bus pour 2026....

Programme disponible sur www.ville-romagnat.fr et la plateforme jeparticipe.ville-romagnat.fr



Assistance et prévention
en sécurité numérique

✓ Ne téléchargez vos applications que depuis les sites internet ou magasins officiels des éditeurs

✓ Soyez vigilant aux fausses informations : soyez méfiant avec tout ce que vous pouvez voir sur internet, les forums ou les réseaux sociaux qui regorgent de fausses informations, de rumeurs et de propagande. Conservez un esprit critique et ne relayez pas d'information que vous n'avez pas pu vérifier depuis une source officielle

✓ Attention aux appels aux dons frauduleux : avant de verser des fonds, assurez-vous bien que vous n'êtes pas confronté à une escroquerie.

En 2021, pour les particuliers, les recherches d'assistance se sont portées sur l'hameçonnage (31 %), le piratage de compte (19 %) et le faux support technique (13 %).

Au moindre doute, consultez le site :

www.cybermalveillance.gouv.fr qui conseille et oriente les victimes de cybermalveillance. Ce service est gratuit et délivré exclusivement en ligne. L'outil d'assistance en ligne permet de réaliser le diagnostic du problème et d'appliquer des conseils adaptés pour y remédier.

Renforcement de la vigilance

Démarchage à domicile

La mairie n'accorde aucune autorisation de démarchage auprès des particuliers, aucune personne ne peut donc se recommander de la mairie.

Soyez vigilant lorsque des personnes se présentent à votre domicile et, en cas de doute, prévenez la gendarmerie en composant le 17.

Cybersécurité

Le site internet « Cybermalveillance.gouv.fr » a pour missions d'assister les particuliers, les entreprises, les associations, les collectivités et les administrations victimes de cybermalveillance, de les informer sur les menaces numériques et les moyens de s'en protéger.

En raison de menaces liées au conflit ukrainien, ce site public recommande une vigilance accrue et donne les conseils suivants :

✓ Méfiez-vous des messages (mail, SMS, chat...) ou appels téléphoniques inattendus ou alarmistes ; l'hameçonnage (ou phishing) vous attire sur de faux sites internet pour vous dérober des informations personnelles ou confidentielles (mots de passe, numéro de carte de crédit...). Ils peuvent également vous inciter à vous rendre sur un site internet piégé pour infecter votre appareil.

Face à ce type de messages, ne cliquez pas sur les liens, n'ouvrez pas les pièces jointes et en cas de doute, contactez directement l'organisme qui prétend vous l'avoir envoyé.

Bien vivre ensemble : respecter les réglementations

Travaux

Les travaux bruyants de jardinage et bricolage peuvent être effectués :

✓ les jours ouvrables : de 8 h à 20 h

✓ les samedis : de 9 h à 19 h

✓ les dimanches et jours fériés : de 10 h à 12 h



Feux

Les feux de plein air sont réglementés par l'arrêté préfectoral du 2 juillet 2012.

1.► Types de feux autorisés sous conditions :

✓ feux pour méchouis ou barbecues, feux de camp, feux de la Saint Jean

✓ travaux par points chauds (soudure...)

✓ travaux de désherbage à l'aide de désherbeurs thermiques

✓ artifices de divertissement (fusées d'artifices, feux de Bengale, pétards)

✓ incinération ou brûlage dans le cadre de la gestion forestière par les propriétaires ou les occupants de terrains boisés

✓ déchets végétaux agricoles ou assimilés.

2.► Interdictions permanentes :

✓ lanternes célestes (dites aussi lanternes chinoises ou thaïlandaises)

✓ brûlage à l'air libre ou à l'aide d'incinérateurs individuels des déchets non végétaux des particuliers ou issus des activités artisanales, industrielles, commerciales, agricoles

✓ brûlage à l'air libre ou à l'aide d'incinérateurs individuels des déchets végétaux ménagers incluant les déchets verts dits de jardin : herbes, résidus de tontes, feuilles, aiguilles de résineux, branchettes ou petits résidus de tailles, de débroussaillages ou d'élagages et autres résidus végétaux biodégradables sur place ou évacuables dans le cadre de la collecte des ordures ménagères.

Déjections canines

Les propriétaires de chiens ont à leur disposition gratuitement des sachets aux différents points TOUTOUNET équipés de poubelle.

Plantations

Les plantations **en limite séparative de propriété** doivent respecter ces règles :

✓ arbres ayant une hauteur supérieure à 2 mètres : plantation à 2 mètres minimum

✓ arbres ou arbustes ayant une hauteur inférieure à 2 mètres : plantation à 0.5 mètre minimum **en limite du domaine public**

✓ les haies et arbres ne doivent pas dépasser sur le trottoir ou sur la voie

✓ les haies doivent être taillées afin de ne pas gêner le passage des piétons, la visibilité des panneaux de signalisation

✓ les arbres doivent être élagués pour ne pas toucher les lignes électriques ou téléphoniques et faciliter le passage des camions.

Installations radioélectriques

La loi du 9 février 2015 relative à la sobriété, à la transparence, à l'information et à la concertation en matière d'exposition aux ondes électromagnétiques, dite loi « Abeille », prévoit :

✓ la mise à disposition pour les habitants des dossiers d'information et simulations transmis par les exploitants de stations radioélectriques pour l'implantation ou la modification substantielle d'un site

✓ la possibilité de recueillir, pendant trois semaines à compter de la mise à disposition du dossier d'information, les observations des habitants qui sont transmises aux membres de l'instance de concertation

✓ la possibilité de demander la simulation de l'exposition aux champs électromagnétiques générée par l'installation concernée par le dossier.

Clermont Auvergne Métropole a adopté une charte relative aux réseaux de téléphonie mobile le 2 juillet 2021 dont les termes doivent être appliqués par les opérateurs.

Les dossiers d'information mairie (DIM) sont consultables en mairie ou téléchargeables sur le site internet.

Les observations peuvent être faites en utilisant le formulaire associé au dossier du site internet (www.ville-romagnat.fr, rubrique cadre de vie/urbanisme/installations radioélectriques) ou par courrier adressé à :

Monsieur le Maire – Château de Bezance
20 avenue de la République – 63540 Romagnat.

Le compte administratif 2021

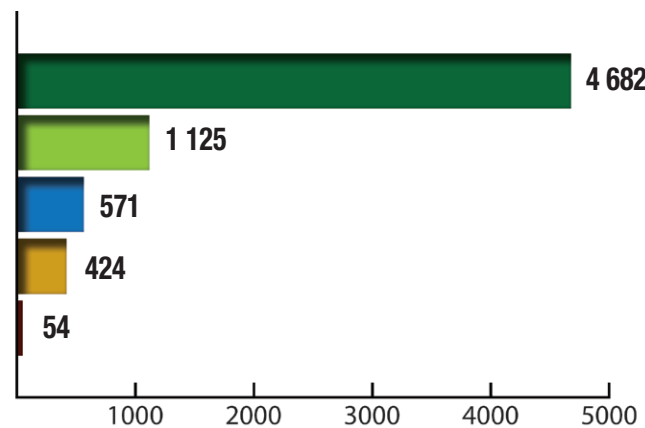
Le compte administratif reprend l'ensemble des dépenses réelles de la commune et les recettes encaissées sur un exercice budgétaire.

Pour la section de fonctionnement qui concerne la gestion courante, les recettes sont de 6 856 147 € et les dépenses de 6 649 796 €. L'excédent de 206 351 € est affecté à l'investissement.

Pour la section d'investissement, les recettes sont de 13 440 489 € et les dépenses de 12 721 603 €, ce qui induit un excédent de 718 886 €. Elle a progressé en raison du refinancement d'une dette antérieure pour un montant de 5 055 000 €.

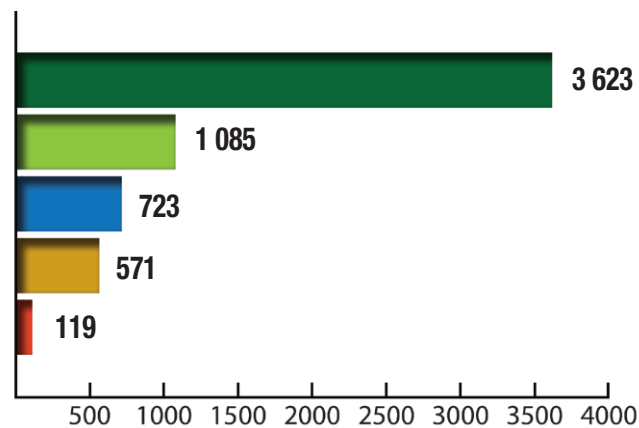
LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Principales recettes (En milliers d'Euros)



- Impôts et taxes
- Dotations et participations
- Recettes diverses
- Produits des services
- Produits financiers

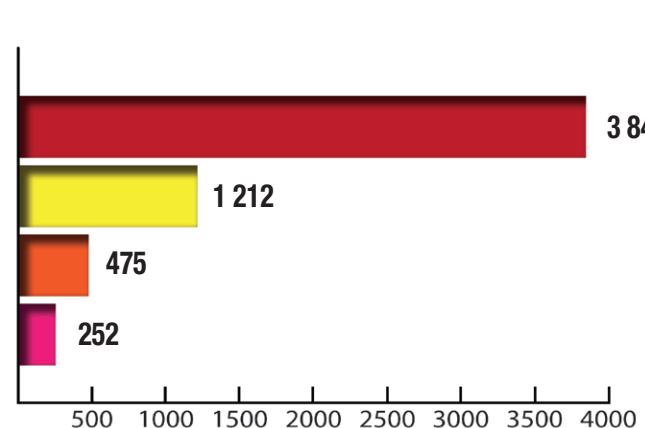
Principales dépenses (En milliers d'Euros)



- Charges de personnel
- Charges à caractère général
- Atténuations de produits
- Autres charges de gestion courante
- Charges financières

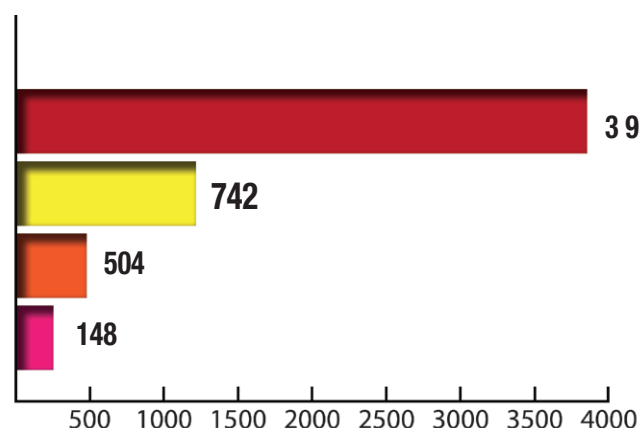
LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Principales recettes (En milliers d'Euros)



- Emprunts
- Subventions d'équipement
- Dotations et fonds divers
- Autres immobilisations financières

Principales dépenses (En milliers d'Euros)



- Equipements, travaux
- Subventions d'équipement
- Remboursement d'emprunts
- Financement d'acquisitions

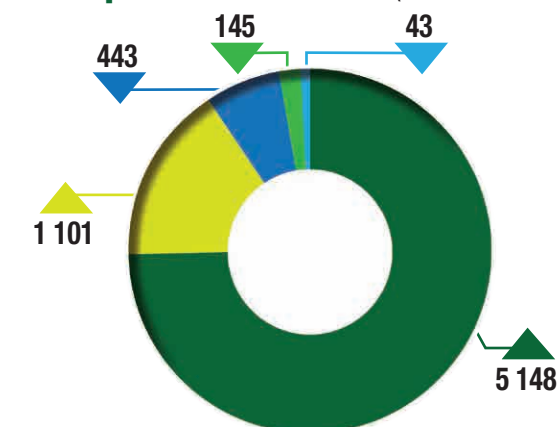
Le budget prévisionnel 2022

Le budget de fonctionnement s'élève à 8 476 254 € et le budget d'investissement à 6 685 618 €. Ce budget a été présenté par Jacques Lardans, adjoint aux finances, lors du conseil municipal du 31 mars 2022 et a été adopté en séance.

Le budget communal est affecté par différents facteurs exogènes : conséquences de la pandémie sur l'économie mondiale et locale (inflation, approvisionnement en matériaux...) et de la guerre en Ukraine (tension sur le cours des énergies et de certains produits agricoles, rupture d'approvisionnement...). D'autres facteurs pourraient venir impacter le budget des collectivités comme l'augmentation de l'indice de rémunération des fonctionnaires annoncée pour cet été mais sans aucun chiffrage précis. Malgré ces incertitudes, les dépenses de personnel restent contenues (-1 %) grâce à une amélioration de la crise sanitaire qui permettra de limiter les recrutements de contractuels dans les écoles et au centre de loisirs. Le poids de la dette diminue de 25 % grâce aux renégociations d'emprunt réalisées en 2021.

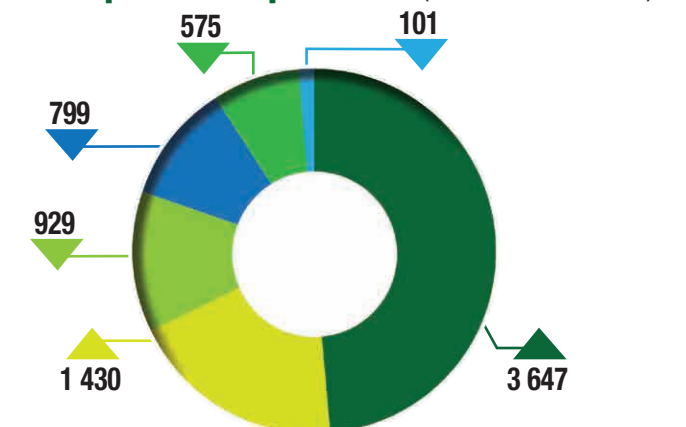
LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Principales recettes (En milliers d'Euros)



- ▲ Fiscalité locale directe
- ▲ Dotations, subventions, participations
- ▲ Produits des services et du domaine
- ▲ Autres produits de gestion courante
- ▲ Remboursement par la Métropole

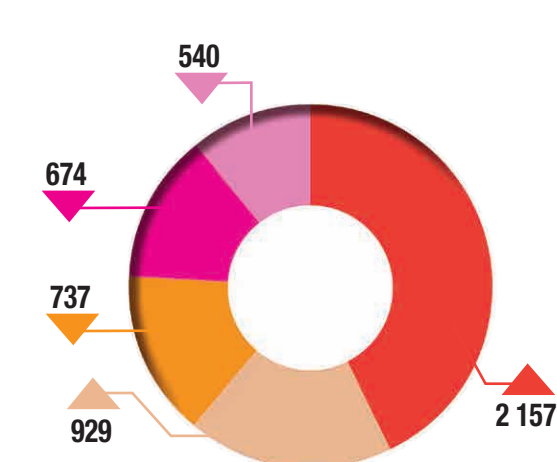
Principales dépenses (En milliers d'Euros)



- ▲ Dépenses de personnel
- ▲ Charges à caractère général
- ▲ Amortissements
- ▲ Subventions CCAS et associations
- ▲ Versement à la Métropole
- ▲ Charges financières

LE BUDGET D'INVESTISSEMENT

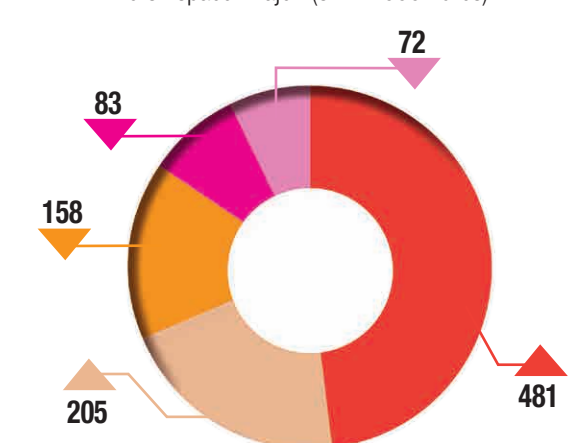
Principales recettes (En milliers d'Euros)



- ▲ Subventions d'équipement
- ▲ Amortissements
- ▲ Emprunts
- ▲ Dotations
- ▲ Ventes

Principales dépenses (En milliers d'Euros)

Hors Espace-Brajon (3 111 000 Euros)



- ▲ Cadre de vie
- ▲ Matériel, véhicule, mobilier
- ▲ Mise aux normes
- ▲ Modernisation
- ▲ Amélioration du patrimoine

Les principaux projets 2022

Réaménagement de l'espace Bernard-Brajon



Restauration de l'église d'Opme



Réaménagement du réfectoire et travaux d'accessibilité à l'école Louise-Michel



Rénovation des vestiaires de rugby



Etudes pour la nouvelle caserne de gendarmerie



Budget participatif



Les taux d'imposition de la commune en 2022

Dans un contexte de tensions économiques réelles liées à la fois aux conséquences d'un très fort rebond de la demande dans un certain nombre de secteurs, notamment le bâtiment, mais aussi au conflit en Ukraine, l'ambition de la municipalité en termes de maintien des services à la population et de cadre de vie ne peut s'accomplir sans une augmentation des taux d'imposition.

La section de fonctionnement est affectée depuis plusieurs années par l'augmentation de l'attribution de compensation versée à Clermont Auvergne Métropole et la baisse de la dotation globale de fonctionnement, versée par l'Etat. D'autres facteurs conjoncturels comme l'augmentation du prix de l'énergie mais aussi la hausse du prix et du nombre des repas servis par le syndicat intercommunal à vocation unique ou celle des assurances sont à prendre en considération à court et moyen terme. Une éventuelle augmentation du point d'indice de la fonction publique, qui sert de base au calcul de la rémunération des agents publics, est également à anticiper.

Améliorer l'autofinancement

La commune doit améliorer sa capacité nette d'autofinancement en augmentant une partie de ses recettes fiscales. L'autofinancement (ou épargne brute) est la différence entre les recettes et dépenses de fonctionnement de la commune. Cet excédent abonde les recettes de la section d'investissement et permet de limiter les emprunts. Il est nécessaire pour financer des équipements, travaux ou acquisitions. Pour maintenir cette épargne, des efforts ont été faits depuis 2014 pour réduire les dépenses de fonctionnement sans augmenter les impôts et ce malgré la baisse des dotations versées par l'Etat aux communes.

Un pouvoir fiscal limité

Les impôts locaux sont constitués d'impôts directs (taxes foncières) et d'impôts indirects (droits de mutation perçus sur les ventes de biens immobiliers). La réforme de la taxe d'habitation a enlevé aux communes la perception de cette taxe pour les résidences principales. A partir de 2021, pour compenser cette perte, la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) a été attribuée aux communes. Au taux communal de 17,93 % s'est ajouté le taux du département de 20,48 %.

Désormais, les communes ne peuvent délibérer que sur les taux des taxes foncières.

Les nouvelles bases d'imposition

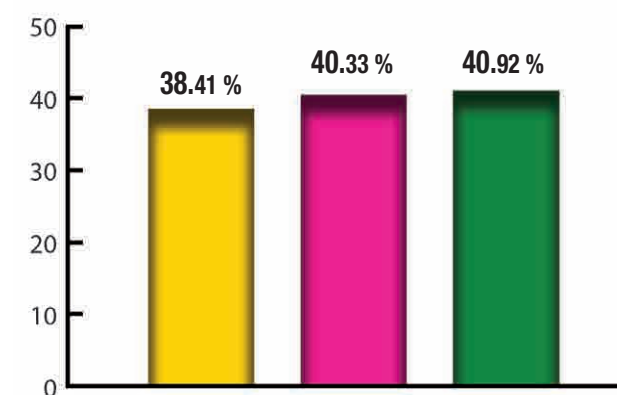
Le 31 mars 2022, le Conseil municipal a fixé les nouveaux taux à :

- ✓ 42 % pour la taxe foncière sur les propriétés bâties (38,41 % en 2021)
- ✓ 95 % pour la taxe foncière sur les propriétés non bâties (86,94 % en 2021)

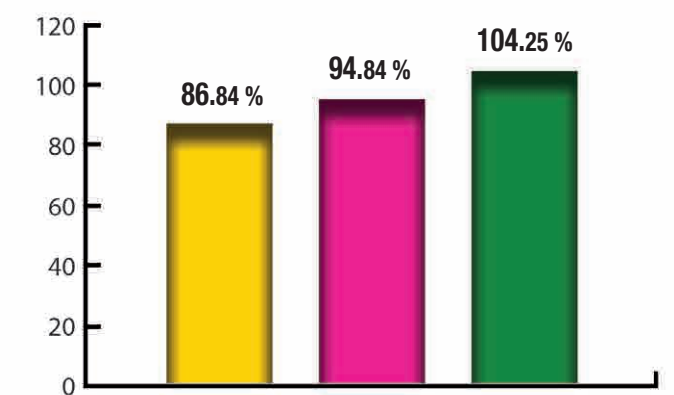
Ce taux sera appliqué à la valeur locative cadastrale (VLC) qui est la base servant à calculer le montant des taxes foncières. Le Code général des impôts prévoit la revalorisation annuelle en fonction de l'indice des prix à la consommation : celle-ci est fixée à 3,4 % pour 2022 (0,2 % en 2021).

En 2021, les taux appliqués à Romagnat étaient inférieurs à ceux des autres communes de la Métropole et des villes de taille comparable du Puy-de-Dôme.

Taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties en 2021



Taux de la taxe foncière sur les propriétés non bâties en 2021



■ Taux de la commune Romagnat
 ■ Moyenne des taux des communes de Clermont Auvergne Métropole
 ■ Moyennes des taux des communes de 5 000 à 10 000 habitants du Puy-de-Dôme

Le budget prévisionnel 2022 du CCAS

Le conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale, présidé par le maire, a voté le budget prévisionnel de 2022 le 29 mars 2022.

Le budget de fonctionnement s'élève à 888 208 € et le budget d'investissement à 444 384 €.

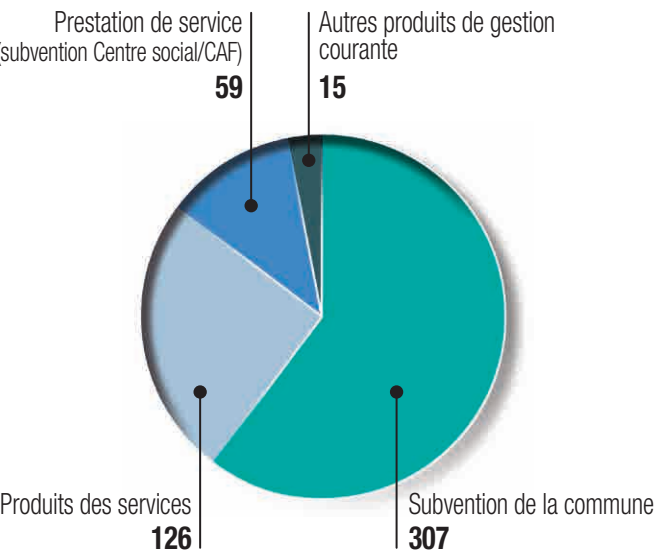
Les recettes de fonctionnement sont composées pour partie d'une subvention de la commune de 307 000 €.

A noter la forte progression de cette subvention qui est nécessaire pour accompagner la montée en puissance des activités et l'augmentation des charges courantes.

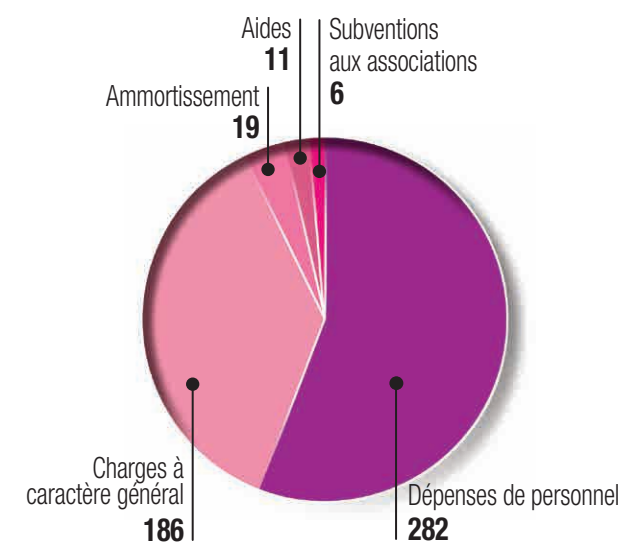
Au sein du CCAS, le multi-accueil dispose d'un budget propre. Son fonctionnement est assuré pour plus de la moitié par une subvention de la commune (portée de 148 000 à 219 000 euros). Les familles participent à hauteur de 18 %. L'essentiel des dépenses de fonctionnement est affecté à la rémunération du personnel.

Budget CCAS

PRINCIPALES RECETTES DE FONCTIONNEMENT
(En milliers d'Euros)

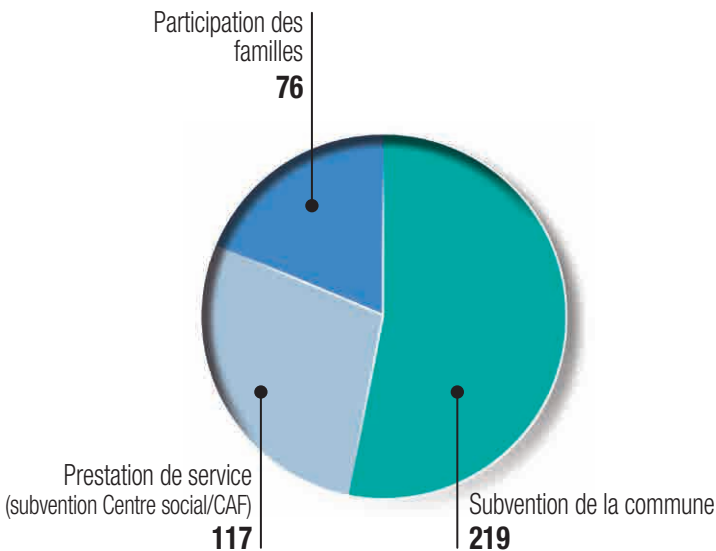


PRINCIPALES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT
(En milliers d'Euros)

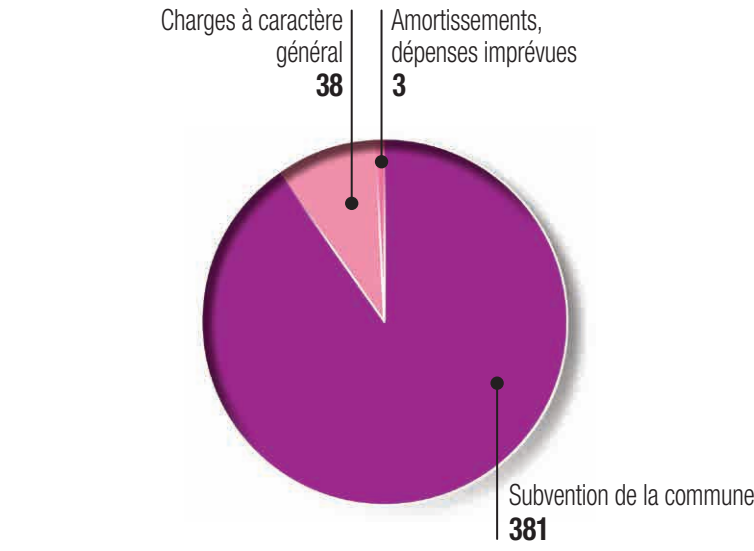


Budget MULTI-ACCUEIL

PRINCIPALES RECETTES DE FONCTIONNEMENT
(En milliers d'Euros)



PRINCIPALES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT
(En milliers d'Euros)



Les subventions 2022

Au regard de la situation et de la réduction de leurs activités, certaines associations n'ont pas demandé de subventions. Lors du conseil municipal du 31 mars 2022 et du conseil d'administration du CCAS du 29 mars, des subventions ont été accordées aux associations qui en ont fait la demande.

A ces montants, s'ajoutent, pour certaines associations, des mises à disposition de personnel, des aides en nature : salles de réunions ou de répétitions, terrains de sports, gymnases, matériels divers ou locaux à usage exclusif.

	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT	SUBVENTIONS EXEPTIONNELLES
ASSOCIATIONS SUBVENTIONNEES PAR LA COMMUNE	188 033 €	6 600 €
ACOPE (aide à la création)		250 €
AMAP de Romagnat	200 €	
Amicale Laïque	670 €	
ARMCA	500 €	500 €
Arverne foot fauteuil		1 500 €
ASM Romagnat Rugby féminin	9 000 €	
Association Sportive Romagnatoise (ASR)	40 000 €	
Association des donneurs de sang	450 €	
Association Romagnatoise des Artistes Locaux (ARAL)	200 €	
Auvergne Mékong	250 €	
Caracycle	90 €	
Chant'Opme	250 €	
Collège Joliot-Curie Association sportive	250 €	
Colportage	300 €	
Comité de jumelage	1 500 €	
Compagnie théâtrale Whit Jacobson	200 €	
Coopérative scolaire Ecole élémentaire Jacques-Prévert	2 562 €	
Coopérative scolaire Ecole élémentaire Louise-Michel	1 727 €	
Coopérative scolaire Ecole maternelle Jacques-Prévert	2 057 €	
Coopérative scolaire Ecole maternelle Louise-Michel	1 514 €	
Coopérative scolaire Ecole primaire Boris-Vian	753 €	
Comité Social du Personnel Communal	34 500 €	
Eveil romagnatois	60 500 €	
Fête de la rue		450 €
Foyer Laïque d'Education Populaire (FLEP)	14 500 €	
Foot Loisirs	320 €	
Foyer rural d'Opme	470 €	
Gym ta forme	280 €	
La Pastourelle	2 000 €	500 €
Prévention routière	80 €	
Les Fessous de Romagnat		400 €
LPO groupe local	350 €	
Lycée enseignement adapté Opme (association sportive et foyer socio éducatif)	800 €	
Office National des Anciens Combattants	50 €	
Recycl'art		3 000 €
Romagnat Gym	2 000 €	
Romagnat Tennis Club	4 250 €	
Scouts et guides de France	400 €	
Société de chasse de Romagnat	600 €	
Société de chasse de Saulzet-le-Chaud	300 €	
Souvenir Français	160 €	
Tennis de table Romagnat	500 €	
XC63	3 500 €	
ASSOCIATIONS SUBVENTIONNEES PAR LE CCAS	900 €	
Anim'âge aux Tonnelles	300 €	
ARSEP (Comité sourire espoir patience)	150 €	
Association départementale des PEP	150 €	
Croc'quete	150 €	
Jeunesse au plein air	150 €	

Plantons des arbres !

En février, 25 arbres ont été plantés dans le parc qui jouxte la Maison pour tous à Opme, ainsi que dans le parc de Tocqueville :

- ✓ 4 merisiers (espèce sauvage du cerisier) pour attirer papillons et abeilles lors de la floraison
- ✓ 3 alisiers blancs : cet arbre rustique, résistant à la sécheresse, attire les insectes lors de la floraison et les oiseaux grâce à ses fruits en automne
- ✓ 2 érables planes : résistant à la chaleur et très mellifère, il se colore de teintes jaune et dorée à l'automne
- ✓ 2 frênes à fleurs : attire toute une petite faune qui vient butiner ses fleurs. Cette variété n'est pas sensible à la chararose, maladie qui décime les autres frênes du parc
- ✓ 1 épicéa de Serbie : ce conifère rustique à la forme élancée résiste aux maladies et à la sécheresse
- ✓ cytises communs, érables, muriers et platanes viennent compléter cette liste.

Véritables réservoirs de biodiversité, 40 mètres de haies arbustives (dont 10 à Opme) ont été plantés. Elles serviront de refuge à la faune : petits oiseaux à leurs sommets, papillons et autres coléoptères dans les branches, hérissons et lézards à leurs pieds.

- ✓ sureau à feuille pourpre pour la beauté du feuillage
- ✓ cotonéaster arbustif pour sa capacité à nourrir abeilles et autres pollinisateurs
- ✓ fusain d'Europe, sureau noir, noisetier pour les fruits
- ✓ genêt d'Espagne pour la beauté de ses fleurs et sa résistance à la sécheresse
- ✓ boule de neige, lilas pour la beauté de leurs fleurs
- ✓ amélanchier et viorne ont été également insérés dans ces haies nourricières.



Quatre raisons de planter des arbres et arbustes en ville Ils améliorent la qualité de l'air

Pièges des particules fines, les arbres sont de vrais capteurs de CO2 en stockant le carbone. Ils absorbent du carbone issu de l'atmosphère pendant toute leur croissance, l'emmagasinent dans leur tronc, leurs branches et leurs racines. Ainsi, tant que l'arbre est sur pied, le carbone est figé et ne participe pas à l'effet de serre. Les arbres absorbent aussi des polluants atmosphériques : ozone, particules, oxydes d'azote, soufre, monoxyde de carbone émis par les véhicules à moteur thermique ou le chauffage des bâtiments.

Ils créent des îlots de fraîcheur

La température en ville diminue grâce aux espaces ombragés et à l'humidification de l'air provoquée par le processus d'évapotranspiration. Les arbres agissent ainsi comme des climatiseurs naturels. L'eau, qu'ils puisent via leurs racines, s'évapore et refroidit l'air autour. Un arbre équivaut à 5 climatiseurs, permettant de réduire la température de plusieurs degrés et d'améliorer le confort en ville notamment lors des chaleurs caniculaires.

Ils améliorent la qualité de vie et la santé des habitants

Les espaces arborés ont un impact positif sur le bien-être, le moral, la santé physique et psychologique. Les lieux de nature en ville permettent de se rencontrer, se promener ou pratiquer une activité sportive. De plus, la plantation d'arbres est un facteur de réduction du bruit.

Ils permettent de développer la biodiversité en ville

Les espaces boisés attirent de nombreuses espèces animales et végétales. Les sols s'enrichissent grâce aux apports de matière organique. L'infiltration des eaux de pluie et le ruissellement sont facilités. L'arbre permet de créer des réservoirs et des corridors de biodiversité dont l'échelle dépasse celle de la Métropole.

A l'automne 2022, c'est à Saulzet-le-Chaud que se porteront les efforts.

Pose de nichoirs à hirondelles à Saulzet-le-Chaud et Opme

Trente nouveaux nichoirs ont été fixés en décembre 2021 sur les façades des bourgs : dix-huit à Saulzet-le-Chaud et douze à Opme.



Ils complètent ainsi les 16 nichoirs installés dans le bourg de Romagnat en décembre 2020. Ils ont été fixés sur les façades des maisons dont les habitants se sont portés volontaires en autorisant leur installation. Deux agents de la ville de Romagnat ont effectué leur pose en toute sécurité à l'aide d'une nacelle.

Les hirondelles de fenêtre se nourrissent d'insectes volants, dont près de 50 % de moustiques et de mouches. Elles peuvent chasser plusieurs centaines d'insectes en quelques heures, notamment le moustique tigre, vecteur de maladies, qui est maintenant établi de façon certaine dans le Puy-de-Dôme.

Une sensibilisation et des informations sur ces passereaux ont été données aux habitants qui ont assisté à cette opération.

Reste à attendre le retour de ces migratrices au long cours...

Fête de la nature à Romagnat

La Fête de la Nature se déroule du 18 au 22 mai à l'occasion de la journée internationale de la biodiversité. La commune de Romagnat propose cette année quatre rendez-vous pour découvrir la faune et la flore sur le puy de Chomontel, classé Natura 2000, et le plateau de Gergovie.

✓ **Découverte des insectes** avec l'association Alcide d'Orbigny

Mercredi 18 mai de 17h à 19h

rendez-vous à la tonne à Zonzon (plateau de Chomontel).

✓ **Découverte des orchidées** avec la Société Française d'Orchidophilie d'Auvergne et le Conservatoire des espaces naturels d'Auvergne

Jeudi 19 mai de 17h30 à 19h30

rendez-vous à la tonne à Zonzon (plateau de Chomontel).

✓ **Sortie à la découverte des oiseaux du plateau de Gergovie**, organisée par le groupe LPO de Romagnat.

Vendredi 20 mai à 20h

Samedi 21 mai à 9 h

rendez-vous à la médiathèque Arsène-Boulay



Don de poules

Pour la troisième fois, l'opération « don de poules » a été reconduite sur le territoire de la commune.

Vingt-huit poules, presque retraitées, en cessation progressive d'activité, vont rejoindre quatorze familles qui leur ont préparé un petit poulailler bien douillet.

Chargés en premier lieu de diminuer la quantité de biodéchets produits par chacun des ménages, les gallinacés devraient durant encore quelques années produire de quoi réaliser omelettes, mayonnaises, gâteaux et crêpes...

Les poules issues de l'élevage de « Papapoule », Loïc Vigouroux producteur d'œufs et de volailles à Loranges (Haute-Loire), devraient couler des jours heureux au cœur des familles romagnatoises.

Rendez-vous en 2023 pour de nouveaux caquètements.



Un composteur bien entretenu, pour des riverains satisfaits !

Afin d'améliorer le confort d'utilisation du composteur du centre bourg, une petite clôture sera installée autour de l'espace vert situé à proximité qui est régulièrement souillé par des déjections canines. Les familles utilisatrices n'auront ainsi pas à « bénéficier » des incivilités canines malséantes quand elles déposent leurs déchets de compost...

De même, le bac central comportant les broyats sera probablement mis sous clé afin d'éviter le « libre service » de Romagnatois qui n'utilisent pas ce composteur.

Pour améliorer encore cet environnement, pensez à fleurir les jardinières prévues à cet effet sur le côté, des sachets de graines sont disponibles en mairie si vous le souhaitez !

Enfin, l'étude d'un deuxième emplacement se poursuit, les guides composteurs de la métropole sont venus visiter les deux sites envisagés, chacun ayant avantages et inconvénients... à suivre.



Semez des fleurs dans votre rue

Comme l'année dernière, la commune de Romagnat propose gratuitement aux Romagnatois un sachet composé d'un assortiment de graines à semer au printemps ou à l'automne.

Mélange de fleurs sauvages et de fleurs horticoles, ces graines peuvent être semées sur l'espace public, au pied d'un mur, d'un bâtiment ou d'un arbre, dans les interstices d'un trottoir...

Leur fleurissement apportera cet été des couleurs à la ville et du pollen pour les insectes.



Espace Bernard-Brajon Implantation d'une centrale de production électrique

Cent dix-huit panneaux photovoltaïques d'une surface de 208 m² ont été installés sur la toiture du bâtiment des futurs locaux associatifs de l'espace Bernard-Brajon.

Les kilowattheures produits par la centrale photovoltaïque seront directement consommés sur le site. Grâce à cette autoconsommation, l'électricité ne sera pas achetée à un fournisseur d'énergie, ce qui diminuera la facture d'électricité de la commune, qui connaît ces derniers mois une hausse sans précédent. Le surplus d'électricité produit sera, quant à lui, revendu.

Cette centrale va permettre d'économiser dix-neuf tonnes de CO2 par an (en comparaison avec le gaz) pour une production énergétique moyenne annuelle de cinquante MWh ce qui correspond à la consommation électrique annuelle de onze ménages (deux personnes par ménage hors chauffage électrique) ou à celle de dix-sept voitures électriques à raison de 15000 km par an (en considérant une consommation moyenne de 20 kWh pour 100 km).



Accueil de loisirs (ALSH) et locaux associatifs

L'aménagement des surfaces dédiées à l'accueil de loisirs et aux locaux associatifs se poursuit. Le cloisonnement intérieur a été fini à la fin de l'hiver et les chapes ont été coulées. Dans la foulée, ont commencé



les finitions : pose des revêtements de sol, des faux-plafonds, peinture, etc.

A l'extérieur, le bâtiment change petit à petit de visage. Les parements extérieurs sont en Trespa, des panneaux stratifiés revêtus d'une couche de finition très résistante. La pose des panneaux blancs a débuté cet hiver sur les locaux associatifs. Des panneaux gris ont été posés sur la façade de la cuisine centrale. Enfin au mois de mai, la façade de l'ALSH recevra des panneaux bleus, jaunes et rouges.

La livraison du bâtiment devait intervenir à la fin du premier semestre mais, en raison des aléas du chantier, dus aux problèmes d'approvisionnement et à la pandémie, elle est repoussée.

Eglise d'Opme : les travaux ont commencé

Le projet de restauration de l'église Saint-Bonnet d'Opme est à l'étude depuis plusieurs années.

Après l'obtention du permis de construire en 2021 et la désignation des entreprises chargées du chantier au début de l'année 2022, les travaux ont commencé au mois d'avril.

La restauration de l'édifice, qui date des XIIIe et XVIIIe siècles et est inscrit à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques depuis 1959, a été confiée à l'atelier Nuñez et Béchet qui suivent les prescriptions de l'architecte des Bâtiments de France.

La première étape de cette restauration est la démolition d'une extension moderne de la sacristie.

Suivront la reprise de la toiture et des travaux de drainage

pour canaliser les eaux pluviales, le ravalement de la façade et la restauration de l'intérieur.

Des aménagements pour rendre l'église accessible aux personnes à mobilité réduite sont également prévus.



Travaux dans les groupes scolaires

A Boris-Vian

Pendant les vacances de printemps, une clôture pare-ballon a été installée pour éviter la sortie des balles en dehors de l'enceinte scolaire. D'autre part, pour renforcer la sécurité, le portail de la cour a été complètement restauré par les agents des ateliers municipaux : la structure a été rehaussée et la gâche électrique pilotée par un digicode a été revue.

A Jacques-Prévert et Louise-Michel

L'accessibilité au réfectoire des personnes à mobilité réduite a été améliorée par le percement d'un passage et l'installation d'un portail permettant un accès plus facile depuis la cour de l'école élémentaire. L'aménagement réalisé permet d'accéder au restaurant scolaire par l'ascenseur de l'EHPAD.

Des portes ont été changées à l'école élémentaire Louise-Michel et au groupe scolaire Jacques-Prévert. Ces nouvelles huisseries sont conformes aux exigences de sécurité incendie et permettront également des gains énergétiques.

Stade

Entretien du terrain d'honneur

Au début du printemps, les ateliers municipaux ont réalisé des travaux d'entretien sur le terrain Michel-Brun. Auparavant sous-traité, cet entretien est désormais fait par une équipe d'agents communaux avec du matériel de location spécifique.



La première étape a été l'aération du terrain. Une machine a perforé toute la surface du terrain sur une profondeur de 18 centimètres. Le développement du système racinaire, des micro-organismes et le drainage de l'eau sont ainsi favorisés.

Ensuite, le gazon a été regarni avec trois variétés de ray-grass dont la pousse est rapide.

Le dispositif d'arrosage a également été contrôlé et réparé pour faciliter l'irrigation des terrains.

Le terrain a été fermé trois semaines à l'issue de ces opérations pour permettre à la pelouse de se refaire une jeunesse à la sortie de l'hiver et d'être prête pour les prochaines échéances des équipes.

Travaux dans les vestiaires

Les portes et les fenêtres des anciens vestiaires du rugby ont été remplacées par des menuiseries à double vitrage en PVC et en aluminium.

+ clermont auvergne métropole Etudes techniques dans les bassins d'orage

Clermont Auvergne Métropole et la commune de Romagnat ont lancé en 2016 une nouvelle étude pour créer des bassins d'orage qui permettront de limiter les effets des crues décennales de la Gazelle. Une trame verte et bleue sera également créée pour préserver la biodiversité le long du ruisseau.

Cet hiver, plusieurs tomographies électriques ont été réalisées à l'emplacement du futur bassin à proximité du cimetière du bourg. Cette méthode de prospection, diffusant dans le sol du courant électrique qui se propage d'une électrode à une autre, permet d'obtenir des informations sur la nature et la morphologie en profondeur d'un terrain par interprétation des résistances électriques. Grâce à ces résultats, la digue de retenue des eaux sera positionnée le plus précisément possible sur la parcelle.

Cette première étude a été complétée au début du mois de mars par des analyses de terrains, entreprises par la société Géotec. Une vingtaine de sondages jusqu'à 10 mètres de profondeur, ont permis de collecter différentes « carottes » de terre. Après analyse en

laboratoire, ces sédiments (composés essentiellement de limon et d'argile) doivent prouver leur résistance à l'ouvrage d'art qui sera dressé sur cet emplacement. Ces investigations du sous-sol sont destinées à déterminer la nature et les caractéristiques mécaniques, physiques et éventuellement chimiques de la terre afin de prévoir son comportement lors de la réalisation de la future digue en gabions.

Ces prélèvements serviront également à connaître le degré d'imperméabilité du sol permettant ainsi de calculer l'absorption des eaux de pluies lors de crues conséquentes. La hauteur et donc la variation de la nappe phréatique seront également étudiées sur plusieurs mois.



Travaux rue Henri-Dunant

Le Syndicat Mixte de l'Eau (SME) de la région d'Issoire renouvelle le réseau d'eau potable rue Henri-Dunant. Commencés à la mi-avril, les travaux se poursuivront jusqu'à la fin du mois de mai et seront suivis de la réfection de chaussée au mois de juin. Pendant la durée des travaux, le plan de circulation du quartier est modifié. La circulation à double sens est rétablie sur toute la longueur de la rue de la Treille et une circulation alternée est mise en place au carrefour avec l'avenue Gergovia. Le stationnement est interdit rue Henri-Dunant et sur une partie de la rue de la Treille pour permettre le passage des bus. L'arrêt « Les Tonnelles » est reporté rue de la Treille.

Agrandissement du réfectoire du groupe scolaire Louise-Michel

Depuis quelques années, le réfectoire de l'école Louise-Michel est devenu trop petit pour accueillir les demi-pensionnaires. En 2019, la création d'un self a permis d'augmenter la capacité d'accueil. Des travaux d'agrandissement seront entrepris dans les prochains mois.

L'augmentation de la capacité d'accueil

Grâce aux travaux à venir, 216 écoliers de maternelle et d'élémentaire au lieu de 110 pourront être accueillis chaque midi et répartis en deux services. Il est également envisagé que les enfants de l'accueil de loisirs déjeuneront dans cette école après l'ouverture du P'tit monde à l'espace Bernard-Brajon.

Une nouvelle salle de restauration va être créée à l'emplacement des trois bureaux. Des cloisons seront abattues pour créer un nouvel espace et une porte sera percée sur la cour pour ménager une nouvelle sortie de secours. Pour améliorer le confort des enfants et du personnel, des équipements permettant une meilleure acoustique seront également installés dans les salles. Deux bureaux supprimés seront transférés dans le hall de l'école élémentaire.

L'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite

Dans le cadre de l'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP), le bâtiment sera mis aux normes pour permettre aux personnes à mobilité réduite d'accéder au bâtiment :

- ✓ les toilettes de l'école élémentaire seront rendues accessibles
- ✓ le stationnement sera amélioré grâce au déplacement de la place PMR située sur le parking donnant sur l'avenue des Pérouses
- ✓ le cheminement vers l'école depuis le parking de l'avenue des Pérouses sera amélioré.

Le renforcement de la sécurité

Un périmètre de sécurité sera aménagé autour des classes qui donnent sur la voie publique.

Le coût des travaux se monte à 200 000 € hors taxe.

Nouveaux marquages au sol + clermont auvergne métropole à Saulzet-le-Chaud

La signalisation horizontale de la Route Départementale 2089 va être refaite dans la traversée du bourg de Saulzet-le-Chaud par Clermont Auvergne Métropole qui est en charge de la gestion de ce tronçon. Un radar pédagogique visant à faire baisser la vitesse des véhicules sera déployé pendant les travaux pour sécuriser les agents travaillant sur le chantier. Une zone en zébra sera tracée au centre pour réduire la largeur des voies de circulation et induire le ralentissement des véhicules. Pour faciliter l'entrée dans le bourg de Saulzet à la descente, des pointillés matérialiseront les tourne-à-gauche. Enfin, le passage piéton sera déplacé à proximité de l'embranchement de la route de Clémensat pour améliorer la visibilité et sécuriser la traversée de la route à pied.

La limitation de la vitesse dans cette traversée restera à 50 km / h.

Ce dispositif visant à réduire la vitesse des véhicules et à renforcer la sécurité pour tous les usagers, qu'ils soient automobilistes, cyclistes ou piétons va être expérimenté pendant plusieurs mois. En fonction des constats qui seront faits, cette signalisation pourra être remplacée par des aménagements pérennes comme des îlots.



D'autres chantiers de signalisation horizontale sont menés au printemps par la Métropole

- ✓ la matérialisation de chicanes sur le chemin de Giroux à Opme pour réduire la vitesse des automobilistes
- ✓ l'ajout d'une signalisation près de l'école Boris-Vian à Saulzet-le-Chaud
- ✓ la réfection de vingt stationnements pour les personnes à mobilité réduite (PMR). Ces places de stationnement sont réservées aux automobilistes disposant de la Carte Mobilité Inclusion (CMI), octroyée aux invalides civils, ou de la carte européenne de stationnement attribuée aux invalides de guerre. Pour rappel, stationner sur une place PMR sans carte est passible d'une amende forfaitaire de 135 € pouvant être majorée à 375 €
- ✓ la pose de bandes d'éveil de vigilance en relief pour alerter les personnes aveugles ou malvoyantes d'un danger sur leur cheminement place François-Mitterrand.

Centre social

Conférence

Le mardi 14 juin à 18 h, le Centre social organise une conférence sur le thème de l'Union Européenne animée par la Maison de l'Europe en Auvergne dans le cadre des soirées « Rencontres & Echanges ».

A l'occasion de la présidence française de l'Union Européenne, cette conférence aura pour but de présenter et d'expliquer de manière accessible le fonctionnement de l'UE et de ses instances, son rôle au niveau national et international mais aussi pour chaque individu.

Les conférences « Rencontres & Echanges » organisées par le Centre social sont gratuites et sans inscription.

« Chouette, c'est mercredi »

arts plastiques enfants

Ils sont une petite douzaine à ne rater pour rien au monde l'atelier d'arts plastiques enfants du Centre social. Les deux Marius, Gabriel, Lola, Marien, Maéva, Léo, Eva, Léon, Flore et Sophie font preuve d'un bel enthousiasme auprès de Martine Le Calonnec, leur professeur. Ils ne tarissent pas de compliments à son sujet et les adjectifs fusent. Il faut dire que cette diplômée des beaux-arts leur enseigne avec patience toutes les techniques au service de leur imagination : pastel, aquarelle, acrylique, encre, collage mais aussi modelage, céramique et émaillage. Les artistes sont entre le CP et le CM2 et il règne une sacrée ambiance dans l'atelier. De l'imagination, ils en ont à revendre. En ce moment, ils créent autour du thème du cheval. Chacun selon sa personnalité, va décliner l'animal entre belle licorne, rêve dans les nuages, monture pour jolis cochons roses ou valeureux guerriers. Cet atelier se révèle joyeusement ludique tout en étant exigeant sur

les apprentissages mais libre dans les interprétations qui surprennent par leur fraîcheur. Ils osent tout et c'est chouette.



Expositions

L'année se terminera au Centre social avec trois expositions proposées par des activités manuelles. Ces temps d'exposition seront l'occasion de découvrir leurs créations, leurs techniques, mais aussi d'échanger avec les pratiquants sur leur travail de création.

Du mardi 9 au samedi 14 mai

exposition commune des activités patchwork, encadrement, dentelle aux fuseaux et crochet.

Du mardi 17 au samedi 21 mai

exposition de l'activité « arts créatifs » (objets de décoration).

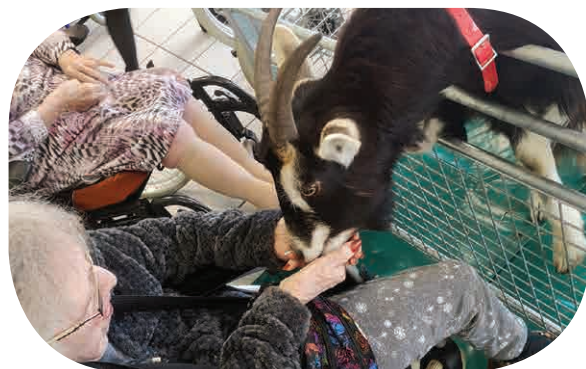
Du mercredi 22 au mercredi 29 juin

exposition des activités céramique et arts plastiques adultes.

Après-midi festif

Le centre social organise un après-midi festif le mercredi 8 juin 2022 et vient à cette occasion à la rencontre de tous les habitants dans le parc de Tocqueville.

La journée débutera aux alentours de 12 heures avec un grand pique-nique, réservé aux adhérents et bénévoles. Ensuite, les animations de l'après-midi seront ouvertes à tous. Les activités du centre social vous accueilleront avec au programme : stands de renseignements, présentations des dernières créations des activités manuelles, démonstrations, jeux. Venez nombreux nous rencontrer !



EHPAD Les Tonnelles

Le vendredi 11 février, la Ferme de Marinette est venue à l'EHPAD avec ses différents animaux, chèvres, poules, lapins, cochons d'Inde et furets pour partager un magnifique moment avec les résidents. Ils ont fait un retour en arrière avec le plaisir de retrouver des animaux qu'ils ont côtoyés dans leur métier ou dans leur vie d'avant. Chaque résident a interagi comme il le souhaitait, en faisant des caresses ou en donnant à manger aux animaux. La journée fut remplie de sourires et de rires qui, après une longue période difficile avec la Covid, ont procuré un moment de joie au sein de l'établissement.

L'Analyse des Besoins Sociaux

Dans les villes de plus de 1500 habitants, l'action sociale est dévolue au CCAS (Centre Communal d'Action Sociale). Le CCAS est un établissement public administratif géré par un Conseil d'Administration présidé par le maire et composé en nombre égal de conseillers municipaux désignés par le conseil municipal et de membres nommés représentant les associations intervenant dans le champ social. Il a son propre budget.

Le CCAS met en œuvre la politique d'action sociale de la ville de Romagnat. A ce titre, il anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune à travers la mise en œuvre de différentes activités et missions légales ou facultatives directement orientées vers les populations concernées : personnes âgées, enfants, familles en difficultés...

Par son histoire, ses compétences et son organisation, le CCAS de Romagnat intervient dans cinq domaines principaux :

✓ **la petite enfance** : multi-accueil et Relais Petite Enfance (REP)

✓ **les seniors** : EHPAD, service de portage de repas à domicile, Lieu Informations Seniors (LIS), service d'aide aux courses, animation de la résidence Simone-Veil...

✓ **l'action en faveur des personnes en difficulté** : service social, aide sociale facultative, logement, domiciliation...

✓ **l'animation de la vie sociale** : centre social

✓ **la santé et l'accès aux soins** : mutuelle de village
Afin de conduire et développer l'action sociale sur chaque territoire communal, les CCAS ont l'obligation légale de réaliser une Analyse de Besoins Sociaux (ABS) qui couvre l'ensemble de la population de territoire (décret 2016-824 du 21 juin 2016). Cette ABS consiste en un diagnostic socio-démographique à partir des données d'observations sociales du territoire. Il est réalisé en lien avec les partenaires du champ social qui interviennent dans la commune. Ce diagnostic est en cours de réalisation.

Il peut être complété par des analyses complémentaires permettant d'approfondir certaines thématiques. Le CCAS a identifié deux thématiques qui font et/ou feront l'objet d'approfondissement :

✓ **les familles** : mode de garde, activités/loisirs, parentalité, scolarité. Un questionnaire a été diffusé en mars et avril dernier afin d'identifier ces besoins.

✓ **les seniors** : autonomie et services, logement, loisirs et vie sociale.

L'ABS est un outil qui permet aux acteurs du territoire de mieux appréhender les problématiques et les évolutions clefs en cours sur le territoire.

Cette démarche a pour finalité d'adapter et/ou de développer l'offre existante pour mieux répondre aux besoins identifiés.

Remplacement de menuiseries

Les fenêtres du Centre Social ont été remplacées par des menuiseries en aluminium à double vitrage. Le chantier s'est déroulé en deux temps : en mars pour les locaux du CCAS et du Centre Social et pendant les vacances de printemps, pour ceux du multi-accueil, ainsi ces travaux n'engendrent pas de nuisances pour les enfants.

Sur la façade sud, les menuiseries sont complétées par des brise-soleil motorisés qui permettront d'améliorer le confort pendant l'été en réduisant la chaleur.



Mutuelle de Village

Afin d'adhérer et/ou de vous informer sur la complémentaire de santé romagnatoise, vous pouvez prendre rendez-vous en contactant le CCAS au 04 73 62 63 00.

Trois niveaux de garanties sont proposés aux Romagnatois et la tarification varie également en fonction de l'âge du bénéficiaire. Il est désormais possible de résilier son contrat de complémentaire santé sans pénalité à n'importe quel moment après la première année.

Service de portage des repas à domicile

Le CCAS propose aux Romagnatois de plus de 60 ans et/ou personnes porteuses de handicap un service de portage des repas à domicile. Ce service est destiné aux personnes dont l'âge ou l'état de santé ne leur permet plus de préparer leur repas. Il favorise ainsi le maintien à domicile des bénéficiaires et contribue à préserver leur autonomie.

Depuis le mois d'août 2021, les repas sont préparés par la cuisine cantonale portée par le Syndicat intercommunal à vocation unique (SIVU). Après plusieurs mois de fonctionnement, le prix du repas facturé par le SIVU est augmenté afin de refléter le coût réel de préparation des repas par la cuisine cantonale. Le prix d'achat du repas est d'environ 7,30 € TTC auquel s'ajoute le coût de la livraison

qui est de 3 € par repas, ce qui porte le coût total d'un repas pour le CCAS à 10,30 €.

Afin de tenir compte de cette augmentation du prix d'achat des repas et du prix réel du service, le CCAS instaure une nouvelle grille tarifaire qui tiendra compte des revenus des bénéficiaires.

Le prix des repas varie de 7 € à 9 € en fonction de trois tranches de revenus adaptés à la composition familiale (cf. tableau) contre 6 € actuellement. Les usagers bénéficient d'un crédit d'impôts pour la partie livraison des repas (3 € par repas).

Les usagers peuvent également commander un potage pour le soir qui est facturé 0,80 € et des repas pour un conjoint ou accompagnant sans prescription médicale pour 9 €.

Ces nouveaux tarifs sont entrés en vigueur le 1er mai 2022.



Revenus mensuels		Repas de midi
Personne seule	Couple	
Moins de 1 200 €	Moins de 1 600 €	7 €
De 1 200 € à 1 700 €	De 1 600 € à 2 500 €	8 €
Plus de 1 700 €	Plus de 2 500 €	9 €

Une nouvelle centenaire à Romagnat

A la fin de l'année de 2021, le Centre Communal d'Action Sociale de Romagnat a fêté avec joie une nouvelle centenaire, Madame Lucia Angèle Sierra, qui s'est installée à Romagnat en 1951. Elle a soufflé ses 100 bougies le 13 décembre avec une partie restreinte de la famille en raison de la situation sanitaire.

Née à San Sebastian en Espagne, elle s'est mariée en octobre 1942 avec Buenaventura, aujourd'hui décédé. Mère de neuf enfants, elle a consacré sa vie à assurer l'éducation de ses enfants et à leur offrir un foyer plein de vie et d'amour. Aujourd'hui, cinq générations constituent cette grande et belle famille : pas moins de 22 petits-enfants, 25 arrière-petits-enfants et 1 arrière-arrière-petit-fils.

Dynamique et courageuse, elle témoigne d'une grande force de caractère.



Relais Petite Enfance cantonal « Les 3 P'tits Pas »

Zoom sur les missions principales du RPE

Le Relais Petite Enfance « Les 3 P'tits Pas » est un service financé par le canton et la Caisse d'Allocations Familiales à destination des familles à la recherche d'un mode d'accueil et des assistants maternels du territoire.

✓ le RPE informe les parents et futurs parents sur les modes d'accueil (collectif et individuel) existant sur le territoire et les oriente vers le plus adapté à leurs besoins. Dans le cas de l'embauche d'un assistant maternel, les animatrices conseillent la famille dans leur rôle de particulier employeur.

✓ le RPE accompagne les assistants maternels dans leur parcours de professionnalisation et l'amélioration continue des pratiques à travers des temps d'animation et de formation continue.

Les assistants maternels : de véritables professionnels de la petite enfance

L'accueil individuel reste le premier mode d'accueil en France. La bienveillance, l'écoute, la disponibilité et la patience sont les qualités principales de cette profession. Devenir assistant maternel est un projet professionnel qui se construit en famille car il s'exerce à domicile et avec des horaires très variables.

Pour exercer, il convient de lancer une procédure

d'agrément auprès de la Protection Maternelle et Infantile du Conseil Départemental. L'agrément est délivré après la visite du domicile et un entretien professionnel avec la puéricultrice de secteur. Il a une validité de cinq ans et n'est pas reconduit tacitement. Une formation obligatoire de 120 heures est également requise ainsi que la présentation et validation des modules 1 et 3 du CAP « Accompagnant éducatif petite enfance ».

Tout au long de son agrément, l'assistant maternel doit être en capacité de justifier ses pratiques, en lien avec la Charte Nationale d'Accueil du Jeune Enfant et sa volonté de professionnalisation.

Toute personne à la recherche d'une réorientation professionnelle dans le domaine de la petite enfance peut rencontrer les animatrices du RPE. Elles vous conseilleront sur votre projet professionnel et sur les démarches et le parcours de formation d'assistant maternel.

Pour suivre toute l'actualité du RPE et dans le cadre du dispositif Promeneurs du Net Parentalité financé par la CAF, retrouvez-nous sur Facebook « Léa Bayle, Animatrice Rpe ».

Contact : Léa Bayle, animatrice du RPE « Les 3 P'tits Pas », Courriel : lea.bayle@ville-aubiere.fr, Tél. 06 18 31 83 98

Permanences au CCAS de Romagnat :

lundi 12 h à 17 h, mardi 12 h à 14 h et vendredi 11 h 30 à 13 h 30

« Gribouille et Carapate » en musique

La musique est pour le jeune enfant un moyen d'explorer ses sens, de découvrir son corps et de nourrir son imaginaire. Les professionnels de la structure proposent régulièrement aux enfants des comptines, de l'écoute musicale et de la manipulation d'instruments.

Pour compléter et enrichir cette approche, chaque mois, depuis février et jusqu'à la fin de l'année, une séance d'éveil musical est proposée aux enfants du multi-accueil.

Ces séances sont animées par Marine Magrini (auteure, compositrice et interprète) qui a notamment proposé son spectacle « La Grande forêt de l'hiver » lors de la saison culturelle de Romagnat. Entre comptines et manipulation d'instruments divers, Marine leur fait découvrir et partager la musique à travers différents sens : la vue, l'ouïe, le toucher...



Modification des tarifs péri et extrascolaires

Compte tenu de l'évolution des charges de fonctionnement du service éducation jeunesse, la grille tarifaire des services périscolaires et extrascolaires est modifiée à partir du 1er juillet 2022.

Les tarifs sont revalorisés de 2,5 % pour les familles dont le quotient familial est inférieur à 951 euros et de 5 % pour les autres. Le prix du repas et de la pause méridienne est maintenu à 1 euro pour les familles romagnatoises dont le quotient familial est inférieur à 501 euros afin de leur permettre un accès le plus large possible à ce service.

Les nouveaux tarifs sont disponibles au service éducation jeunesse et sur le site www.ville-romagnat.fr (rubrique enfance et jeunesse).

Deux ouvertures de classe à la rentrée 2022

La presse s'était fait l'écho dès le mois de février de l'ouverture de deux classes supplémentaires suite à la tenue les 2 et 10 février du comité technique spécial départemental et du conseil départemental de l'Education Nationale. Mais ce n'est que par courrier du 14 mars que la commune de Romagnat a été officiellement informée par le rectorat de Clermont-Ferrand, de la création de deux postes sur notre commune :

- ✓ **1 poste d'enseignant à l'école maternelle Jacques-Prévert**
- ✓ **1 poste d'enseignant à l'école élémentaire Louise-Michel.**

Ces ouvertures sont la conséquence d'un accroissement ces six dernières années de la population romagnatoise et des programmes immobiliers de ces huit dernières années qui ont permis d'accueillir des familles avec de jeunes enfants. Les classes de la maternelle Jacques-Prévert étaient très chargées avec des effectifs de 28 à 30 élèves dans les quatre classes actuelles.

En élémentaire, cette création de poste est la conséquence de la volonté du gouvernement de baisser les effectifs dans les classes de Grande Section maternelle, de CP et CE1, avec le dédoublement des classes et le plafonnement à 24 élèves des classes de GS, CP et CE1.

Une ouverture de classe est toujours une excellente nouvelle pour une commune, c'est le signe d'un dynamisme reconnu !

Accueil de loisirs extrascolaire

Cet été, l'accueil de loisirs est ouvert du lundi au vendredi de 8 h à 18 h, du vendredi 8 au vendredi 29 juillet et du mardi 16 au mercredi 31 août.

Il sera fermé du lundi 1er au vendredi 12 août.

Les familles auront la possibilité d'inscrire leurs enfants au centre de loisirs d'Aubière dans le cadre de l'accueil cantonal les deux premières semaines d'août.

L'équipe d'animation proposera des activités adaptées à chaque tranche d'âge : les 3/5 ans, les 6/8 ans, les 9/11 ans et les 12/17 ans.

Chaque semaine, un programme, tenant compte des contraintes sanitaires est proposé aux enfants.

Cet été, ils seront immergés dans l'ancien temps allant des dinosaures aux châteaux forts !

Les inscriptions

Les inscriptions (dans la limite des places disponibles) se font sur le portail famille en demandant l'ouverture des lignes uniquement par mail ou par courrier

- ✓ **pour le mois de juillet :**
du lundi 13 juin au vendredi 1 juillet
- ✓ **pour le mois d'août :**
du lundi 13 juin au vendredi 29 juillet

Renseignements :

- ✓ **Service éducation jeunesse**
du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h 30, de 13 h 30 à 17 h et le vendredi de 8 h 30 à 12 h 30
Tél. 04 73 62 79 51
Courriel : portail.famille@ville-romagnat.fr
- ✓ **Accueil cantonal à Aubière**
renseignements et inscriptions :
Tél. 04 73 44 94 41
Courriel : service.enfance-jeunesse@ville-aubiere

Des capteurs de CO2 pour les écoles

Pour lutter contre la propagation du coronavirus, l'aération des locaux est essentielle car elle limite la présence des aérosols en suspension dans l'air en les diluant.

Destinés à mieux évaluer le renouvellement de l'air, les capteurs de CO2 mesurent la concentration de dioxyde de carbone dans l'air et permettent de déterminer la fréquence et la durée de l'aération des salles.

Au mois de janvier, Soizick Bouchet, première adjointe, et Anne-Marie Mota Di Tommaso, adjointe à la vie scolaire, ont remis des capteurs de CO2 aux directrices des trois groupes scolaires de Romagnat.

L'Etat participe au financement de ces dispositifs dont le coût est de 1 250 euros pour les 22 classes de maternelle et d'élémentaire.



Sensibilisation aux droits des enfants à l'accueil de loisirs

Le lundi 7 mars, les animateurs qui interviennent le mercredi à l'accueil de loisirs ont participé à une intervention de l'UNICEF concernant les droits des enfants pour découvrir les valeurs et les projets portés par cette agence de l'Organisation des Nations Unies. Le lendemain, ce sont les encadrants du service éducation jeunesse et du multi accueil qui ont participé à une réunion sur le même thème, animée comme la veille par Marie Huchard et Calista Grégoire, jeune ambassadrice de

Un jumelage avec une école sénégalaise

Le jumelage entre trois classes de l'école sénégalaise Mame-Faty-Touty-Diop, située dans la ville de Louga au Sénégal, et trois classes des écoles Louise-Michel et Jacques-Prévert de Romagnat a débuté au mois de janvier. Les classes se sont échangé des lettres de présentations, des photos et des enregistrements audios de chansons en wolof, une des langues sénégalaises.

Une exposition et un concert des enfants ont eu lieu le mardi 3 mai à la Galerie du Parc. Etaient exposées les photographies de présentation des classes et des toiles de l'artiste peintre sénégalais Pathé Salla. Les élèves qui participent au jumelage ont chanté les chansons apprises et composées depuis janvier avec Timothée Faure, intervenant musical. Ils ont aussi appréhendé avec leurs enseignants une autre culture. Cet échange a permis aux enfants d'aborder des disciplines scolaires comme la géographie ou le français sous un autre angle.

Les travaux du P'tit Monde

L'espace Bernard-Brajon accueillera dans les prochains mois le P'tit Monde, nouvel accueil de loisirs. D'une surface de près de 700 m², ce nouvel espace permettra d'accueillir jusqu'à 120 enfants les mercredis et les vacances dans les meilleures conditions.

Des locaux adaptés

Les espaces seront adaptés au fonctionnement de l'accueil des enfants et aux animations destinées à toutes les tranches d'âge. Des salles d'activités et une salle de motricité, conçues pour limiter le bruit, sont disposées autour d'un hall d'entrée. La salle multi-activité sera modulable grâce à des cloisons. Les enfants auront également accès à un espace extérieur de 300 m².

La livraison de ce nouvel établissement était prévue pour l'été 2022. Elle est repoussée en raison des difficultés de livraison des matériaux.

Les enfants acteurs du projet

Les enfants ont été associés à plusieurs reprises à ce projet. Un concours a été lancé à l'été 2020 pour choisir le nom de cette structure et dessiner son logo. Le P'tit Monde était né. Une classe de seconde « Systèmes d'information et numérique » du lycée Lafayette a été sollicitée dans le cadre

l'UNICEF et joueuse de l'ASM Romagnat rugby féminin. Suite à ce moment de partage, des activités et des projets concernant les droits des enfants ont été mis en place par les animateurs.

- ✓ l'équipe d'animation a sensibilisé les enfants sur la situation actuelle en Ukraine
- ✓ un groupe d'enfants de CE2/CM1/CM2 a participé au forum des droits des enfants organisé à la Maison des sports le mercredi 16 mars par le Collectif d'Organisations pour les Droits de l'Enfant (CODE 63).
- ✓ plusieurs ateliers sont prévus pour sensibiliser les enfants sur les différences.

Des concerts pour clôturer une année d'apprentissage musical

« Ivo, le guerrier celtique de Gergovie », fruit de la collaboration musicale entre l'Eveil Romagnatois et quatre classes des écoles Louise-Michel et Jacques-Prévert, présenté lors de deux représentations des jeudi 5 mai vendredi 6 mai à la salle André-Raynoird.

Les enfants de tous les groupes scolaires donneront des spectacles issus des projets musicaux de l'année

- ✓ **école Jacques-Prévert :**
jeudi 9 juin à la salle André-Raynoird
- ✓ **école Louise-Michel :**
jeudi 23 juin à la salle André-Raynoird
- ✓ **école Boris-Vian :**
vendredi 24 juin dans la cour de l'école.

d'un projet pédagogique pour finaliser le logo : les élèves ont retravaillé le projet avant le choix final. Pendant les vacances d'hiver, douze jeunes ont participé à un atelier d'une journée pour imaginer leur P'tit Monde. Au sein de deux équipes, ils ont cherché des idées, conceptualisé un projet et l'ont présenté à l'oral à un jury composé de trois membres.

- ✓ La Salle Cool sur Demande : une grande salle à l'écoute des enfants et adolescents, leur permettant d'être plus libres (musique, jeux vidéo, culture, bornes d'arcade, coin repos...)
- ✓ Les Mille Couleurs : beaucoup d'espaces, de diversité dans les activités pour tout le monde (mixité et jeunes porteurs de handicaps).

Si Les Mille Couleurs a remporté les suffrages du jury, les idées des deux projets seront reprises dans l'aménagement.



Samedi 29 janvier
Acid Quintet



Vendredi 11 février
Birth



Vendredi 11 mars
Les Décaféinés lancent une machine
(Festival Humour)



Samedi 12 mars
Pourquoi les poules préfèrent être
élevées en batterie
(Festival Humour)



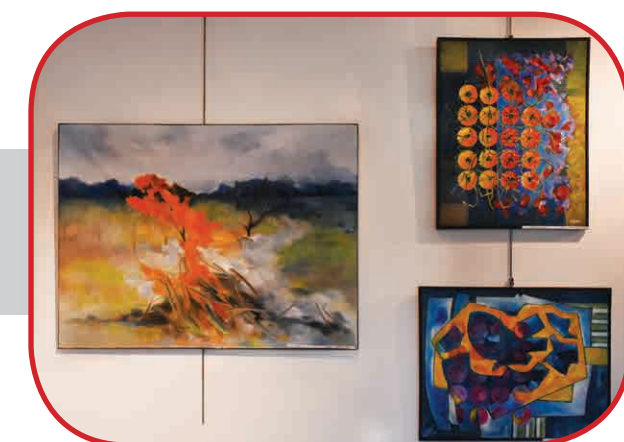
Dimanche 13 mars
Diabolyriques
(Festival Humour)



Dimanche 19 mars
Cérémonies du 19 mars
- Saulzet-le-Chaud
- Romagnat
- Opme



Du 21 mars au 3 avril
Exposition de l'ARAL



Samedi 26 mars
Cabaret de poche



Saison culturelle

«HIP HOP CULTURE»

SUPREME LEGACY

Théâtre - Musique - Danse / Tout public

SAMEDI 14 MAI à 20 h 30

(Salle André-Raynoird)

L'histoire du Hip-Hop, de sa création à nos jours... DJ, MC et danseurs décortiquent cet art pluridisciplinaire de façon ludique pour faire découvrir aux spectateurs de tout âge une culture urbaine allant de l'insolence des quartiers de NYC aux pas de danse de James Brown.



PIQUE-NIQUE BLUES 2022

Tout public / Gratuit

SAMEDI 3 SEPTEMBRE à partir de 17 h

(Parc de Tocqueville)

✓ Scène Concièrgerie à 17 h

Guillaume Feuillet (Bretagne)

Une vraie découverte ! Le guitariste chanteur Guillaume Feuillet, musicien de 38 ans, semble avoir déjà eu mille vies. Photographe naturaliste, passionné de blues, il revient en France après 15 années passées en Guyane. Il chante et joue un blues acoustique aux accents ruraux d'une authenticité rare, qu'il interprète avec une justesse et un naturel désarmant !

Crawfish Wallet (Aquitaine)

Créé à Bordeaux en 2017, Crawfish Wallet nous ramène à la Nouvelle-Orléans avec un quartet acoustique dans la tradition des orchestres de rue de la Big Easy (chant,

planche à laver, trombone, contrebasse, banjo), une musique qui alterne entre le blues, le swing et les balades nostalgiques de la Nouvelle-Orléans. Réunis autour de la chanteuse Amandine Cabald-Roche, Crawfish Wallet va faire planer les senteurs épicées de cuisine créole dans le parc.

✓ Scène Mairie à 20 h

Tao Ravao / Vincent Bucher (Paris)

La rencontre du chanteur guitariste malgache Tao Ravao avec l'harmoniste Vincent Bucher nous éblouit une fois encore. Leur musique respire l'universalité du blues, on y entend la mémoire douloureuse du peuple malgache, les rythmes de l'Afrique et les calliopes des bateaux à roue du Mississippi.

Giles Robson (Royaume-Uni)

Harmoniciste de talent, à la carrière internationale, il est le troisième Anglais, aux côtés d'Eric Clapton et Peter Green, à recevoir un Blues Music Awards. Giles va clôturer le Pique-Nique Blues en quartet acoustique avec Franck Goldwasser (guitare), Philippe Lejeune (piano) et Simon Boyer (batterie). Dans cette formule inédite, Giles navigue entre blues et boogie avec l'énergie communicative qu'on lui connaît !



Prime Air Bois pour changer son vieux poêle ou ancienne cheminée



Dans le cadre de son schéma de transition énergétique et écologique, Clermont Auvergne Métropole poursuit son engagement dans l'amélioration de la qualité de l'air. Une aide financière est attribuée aux particuliers pour remplacer leur cheminée ou poêle à bois ancienne génération. Les chauffages au bois représentent une source importante d'émissions de particules fines. La Région Auvergne-Rhône-Alpes et Clermont Auvergne Métropole ont mis en place une aide financière, la Prime Air Bois, pour que les habitants puissent équiper leur habitation principale d'un nouveau système de chauffage au bois plus performant. Cette action s'inscrit dans l'objectif de la récente loi Climat et Résilience, d'une baisse de 50 % des émissions de particules fines entre 2020 et 2030 dans les territoires couverts par un plan de protection de l'atmosphère.

Le chauffage au bois présente un intérêt pour la lutte contre le changement climatique grâce à sa neutralité en carbone ; l'objectif n'est pas d'abandonner ce mode de chauffage mais de le rendre plus performant. Avec un matériel de chauffage récent, la combustion est optimisée et permet de maîtriser sa facture énergétique grâce à un meilleur rendement thermique.

Qu'est-ce que la Prime Air Bois ?

Cette aide financière est destinée au remplacement des cheminées anciennes générations à foyer ouvert ou vieux poêles à bois, par des appareils labellisés Flamme verte (acquisition d'appareils de chauffage performants, fournitures, tubage, main d'œuvre...). Son montant s'élève à 1000 € sans condition de ressources, majoré de 500 € pour un système de chauffage à granulés de bois.

Elle est cumulable avec l'aide d'Etat MaPrimeRénov' et les Certificats d'économies d'énergie.

Qui peut obtenir la Prime Air Bois ?

Les critères pour bénéficier de l'aide financière :

- ✓ Vous êtes un particulier et habitez dans l'une des 21 communes de Clermont Auvergne Métropole
- ✓ Vous êtes propriétaire de votre logement
- ✓ Vous remplacez une cheminée ouverte ou un poêle installé avant 2002, par un nouveau poêle ou un insert labellisé Flamme verte 7 étoiles ou équivalent (liste des appareils labellisés disponible sur www.flammeverte.org)
- ✓ Vous faites réaliser l'installation par un professionnel qualifié RGE Quali'bois par Quali'Ent ou Qualibat'Enr Bois (liste des professionnels disponible sur www.faire.fr/trouver-un-professionnel)
- ✓ Vous vous engagez à faire détruire votre ancien appareil de chauffage au bois.

Comment bénéficier de la Prime Air Bois ?

Les demandes sont étudiées par Clermont Auvergne Métropole.

Il est conseillé de vous renseigner préalablement auprès d'un conseiller énergie (www.adil63.org) avant les travaux.

- ✓ Contactez des professionnels qualifiés pour établir les devis correspondants aux conditions énoncées ci-dessus
- ✓ Adressez un dossier à Clermont Auvergne Métropole - Direction du Développement et de l'Énergie - 64 avenue de l'Union Soviétique - 63007 Clermont-Ferrand Cedex 1 (prime-air-bois@clermontmetropole.eu) pour vous assurer de votre éligibilité comprenant les pièces suivantes : devis, justificatif de propriété (copie de l'avis de taxe foncière), attestation de la qualification de l'entreprise
- ✓ Commandez et faites réaliser vos travaux
- ✓ Complétez votre dossier avec la facture acquittée signée et l'attestation d'élimination de l'ancien appareil.

Empruntez un musée, passez du livre à l'œuvre

Clermont Auvergne Métropole lance un nouveau dispositif intitulé « Empruntez un musée ». Il permet aux usagers inscrits dans le réseau des médiathèques de Clermont Auvergne Métropole de bénéficier d'un accès illimité aux six musées du territoire.

Comment se procurer le laissez-passer ?

Il suffit de posséder un abonnement au réseau des médiathèques de Clermont Auvergne Métropole et de se rendre à l'accueil d'une des médiathèques et bibliothèques du réseau pour emprunter ce support.

Comment ça marche ?

Ce laissez-passer permet de bénéficier d'une entrée gratuite, pour une personne. Il suffira de le présenter à l'accueil du musée à chacune de ses visites. De quoi profiter des expositions temporaires et des collections permanentes présentées. Il n'est cependant pas valable pour les activités payantes proposées par les musées (conférences, ateliers, visites guidées...).

Combien de temps ce laissez-passer est-il valable ?

Comme pour n'importe quel support emprunté au sein des médiathèques, la durée du prêt est de 4 semaines maximum.

Quels sont les musées concernés ?

Le laissez-passer est valable dans les musées suivants :

- ✓ Muséum Henri-Lecoq - 15 rue Bardoux - Clermont-Ferrand
- ✓ Musée d'Art Roger-Quilliot - place Louis-Deteix - Clermont-Ferrand
- ✓ Musée Bargoin - 45 rue Ballainvilliers - Clermont-Ferrand
- ✓ Musée de la Résistance, de l'Internement et de la Déportation - 7 place Beaulieu - Chamalières
- ✓ Musée de la Vigne et du Vin de Basse Auvergne - 24 bis avenue Jean-Noëllet - Aubière
- ✓ Musée de la Batellerie Pierre-Mondanel - Place de l'Aire - Pont-du-Château



Mai à Septembre 2022

Mai

✓ 5 et 6 Mai

Conte musical « Ivo le guerrier celtique » - élèves des écoles de Romagnat, Eveil Romagnatois, récitant Hervé Jacobi
Salle Raynoird

✓ 8 Mai

Cérémonie commémorative de la Victoire du 8 mai 1945 - dépôts de gerbes et vin d'honneur

✓ 9 au 22 Mai

Exposition d'ateliers du Centre Social - Galerie du Parc

✓ 14 Mai

Hip-Hop culture - saison culturelle salle Raynoird

✓ 15 Mai

Quart de finale Championnat de France Elite rugby féminin terrain Michel-Brun

✓ 18 au 21 Mai

Fête de la nature : découverte des insectes à Chomontel - découverte des orchidées à Chomontel découverte des oiseaux du plateau de Gergovie

Juin

✓ 12 Juin

Premier tour de scrutin des élections législatives

✓ 13 Juin

Collecte de sang - salle Raynoird

✓ 17 au 19 Juin

Spectacles des arts vivants - FLEP salle Raynoird

✓ 19 Juin

Second tour de scrutin des élections législatives

✓ 21 Juin

Gala de Romagnat Gym gymnase des Pérouses

✓ 22 au 29 Juin

Exposition d'ateliers du Centre Social - Galerie du Parc

✓ 25 Juin

Fête du FLEP

✓ 26 Juin

Repas - Fête de la Rue

Juillet

✓ 2 Juillet

Fête de l'été - Foyer rural d'Opme

✓ 6 Juillet

Animations des Mercredis au Parc parc de Tocqueville

✓ 13 Juillet

Retraite aux flambeaux feu d'artifice

✓ 14 Juillet

Fête nationale - dépôt de gerbe et vin d'honneur

✓ 20 Juillet

Animations des Mercredis au Parc parc de Tocqueville

✓ 21 Juillet

Séance « un été au ciné » terrain Michel-Brun

✓ 27 Juillet

Animations des Mercredis au Parc parc de Tocqueville

Septembre

✓ 3 Septembre

● Forum des associations romagnatoises parc de Tocqueville

● 4e édition du Pique-Nique Blues parc de Tocqueville

✓ 5 Septembre

Collecte de sang - salle Raynoird

✓ 10 Septembre

Brocante de la Fête de la Rue parvis et salle Raynoird

✓ 12 au 19 Septembre

Exposition des Arts et Traditions par la Pastourelle d'Auvergne dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine - Galerie du Parc

✓ 24 et 25 Septembre

Virade de l'Espoir

✓ 26 Septembre au 9 Octobre

Exposition d'Automne de l'ARAL Galerie du Parc

Ce calendrier est donné à titre indicatif.

Il est susceptible d'être modifié.

www.ville-romagnat.fr



Auvergne Mékong

Ce dimanche 15 mai 2022, l'association romagnatoise Auvergne Mékong organise une randonnée solidaire entre Opme et Chanonat. Avec deux parcours (de 6 et 14 km) au départ de la cour de l'ancienne école d'Opme, cette randonnée a pour objectif de recueillir des fonds afin d'améliorer les conditions de scolarité précaires au Laos : « Pour que chaque enfant puisse s'asseoir sur un banc d'école ».

Les départs des randonnées se feront à partir de 9 h jusqu'à 15 h pour le parcours le plus court et de 9 h à 13 h 30 pour le parcours le plus long.

Nombreux points d'intérêt : Chaos de Flore, bords de l'Auzon, château de la Batisse, commanderie de Chanonat. Sur le lieu de départ, vente de nêms et d'artisanat laotien. Venez nombreux, en famille ou entre ami-e-s, participer à cette marche pleine de charme, de curiosités à découvrir et aussi faire une bonne action !



Plus d'informations sur notre site :

www.auvergne-mekong.org

ou auprès de : Claude Gougnet 06 78 25 21 24

claud.gougnet@orange.fr et Paul Rigard 06 11 03 01 91
rigard.paul@wanadoo.fr



Le FLEP trouve son rythme

Malgré la situation sanitaire incertaine et compliquée, le FLEP a tenu bon. Pour cette année 2021/2022 les portes n'auront pas été refermées !

Nous avons maintenant bien pris nos marques, même si des améliorations demeurent toujours possibles. Les professeurs, suivis des adhérents, se sont appropriés les lieux, si bien que les périodes de vacances, auparavant inexploitées, ont désormais trouvé un public très intéressé. C'est ainsi que des stages de danse, pilates, self-défense et céramique se sont déjà déroulés dans notre structure.

Afin de ne pas oublier nos petits de deux et trois ans, des parcours motricité sont organisés le mercredi et/ou le samedi matin par période de cinq ou dix séances. C'est un vrai succès, la session de janvier-février a vu passer vingt-deux enfants !

Pour avoir un petit aperçu des progrès réalisés au cours de l'année, une grande manifestation regroupera une bonne partie des activités artistiques, durant trois jours. Les 17, 18 et 19 juin 2022 aura lieu le Spectacle Des Arts Vivants du

FLEP : choristes, comédiens, danseurs, circassiens et musiciens évolueront sur la piste de la salle André-Raynoird pour le plaisir des yeux et des oreilles.

Pour ne laisser personne de côté, ce grand week-end sera suivi par une semaine toute aussi riche : du 20 au 24 juin 2022 nous organisons une semaine « portes-ouvertes » afin de faire découvrir et pratiquer les différentes activités présentes au FLEP.

Vous pourrez essayer le sport ou l'art qui vous plaît et ainsi avoir une petite idée de ce que vous choisirez à la rentrée prochaine !

Et nous clôturerons cette semaine en beauté, en vivant ensemble la première Fête du « nouveau » FLEP : le samedi 25 juin 2022 (audition des musiciens, prestation des choristes, démonstrations d'arts martiaux, combats dans le ring...invasion totale des locaux!!!)



Abordons un dernier petit point assez important : nous avons besoin de toutes les bonnes volontés afin de préparer au mieux la saison prochaine.

Nous tenons désormais, à distribuer nous-même notre plaquette informative dans toutes les boîtes aux lettres de Romagnat et des alentours, début juillet.

Alors à vos baskets, et faites-vous connaître à notre accueil.

Merci à tous pour votre collaboration



Foyer rural d'Opme



A l'approche de Noël, le Foyer rural a proposé au jeune public du village un spectacle intitulé « Le Jardin des Tintamarres » qui a rassemblé de nombreux enfants et parents autour de divers instruments de musique. Les enfants ont découvert et essayé ces instruments lors d'un moment d'échange. Une distribution de friandises a clos cet après-midi festif.

Comité de jumelage

Le Comité de jumelage a pu se réunir le vendredi 4 février salle des banquets pour un moment convivial autour de la traditionnelle galette des Rois.

Les personnes présentes ont été satisfaites de cette soirée en attendant les échanges possibles entre nos deux villes jumelles et notre barbecue annuel prévu début juillet



RécréActions

RécréActions s'associe au Père Noël

Pour Noël, les lutins de RécréActions sont passés les bras encore très chargés dans l'école Jacques-Prévert. Les bénéfices de la vente des chocolats de Noël ont permis à l'association d'offrir un grand jeu de construction extérieur pour les maternelles, ainsi que de nombreux cadeaux pour l'école primaire : plus de 80 livres, une vingtaine de jeux de société, deux canapés...

Une nouvelle vente, orientée sur les bulbes et plants pour accompagner l'arrivée du printemps est en cours, pour financer de nouveaux projets scolaires. L'association compte sur vous pour y participer et fleurir ainsi vos jardins et balcons.



Contact : 0671846190 (Benjamin) / 0680378457 (Stéphanie)

Courriel : contact@recreactions.fr

Site : www.recreactions.fr

Réseaux : www.facebook.com/recreactionsromagnat

Scouts et guides de France



Le groupe Arverne a souhaité se doter d'un logo, visuel qui le représenterait. L'idée était de rendre acteurs les jeunes et l'objectif est atteint !

De la création à la vectorisation en passant par le vote, les jeunes ont été impliqués à toutes les étapes. C'est la force du projet scouts et guides de France.

En novembre dernier, les quatre logos proposés par quatre jeunes entre 11 et 18 ans ont été soumis au vote des jeunes et de leurs parents. Bel exemple d'expérimentation de la démocratie. Le groupe Arverne est ainsi fier de vous présenter le visuel qui le représentera désormais.

Le groupe Arverne, ce sont cent jeunes de 6 à 18 ans qui vivent le scoutisme grâce à une vingtaine de bénévoles. Vivre le scoutisme, c'est apprendre en jouant, vivre dans la nature, découvrir la vie en équipe... Nous accueillons tous les enfants et jeunes adultes qui souhaitent s'impliquer. Nous finançons la formation BAFA. N'hésitez pas à nous contacter.

Pauline et Matthieu COUFFIN

rg.arverne@gmail.com - 0674198435



Eveil Romagnatois

L'Éveil Romagnatois en concert chez nos voisins de l'Indépendante de Pont-du-Château

La batterie fanfare de l'Éveil Romagnatois est allée porter haut les couleurs de notre commune sur les bords de l'Allier à Pont-du-Château. C'est en effet à l'occasion du concert d'hiver de la batterie fanfare de Pont-du-Château, que nos musiciens ont été invités à jouer dans la magnifique salle de concert du Caméléon.

Notre société, en tant qu'invitée, a animé la deuxième partie du concert du samedi soir qui avait débuté sous les meilleurs auspices avec les notes de la batterie fanfare de l'Indépendante. Le concert s'est déroulé sous la direction de notre chef, Cédric Manenc. Le public, venu nombreux pour l'occasion, a alors apprécié la qualité des pièces exécutées par l'ensemble de nos musiciens qui avaient répondu présents pour l'occasion. Il est inutile de préciser qu'après le concert, la soirée s'est prolongée par un repas bien mérité. Voilà qui laissera certainement des souvenirs à nos musiciens qui se réjouissent déjà des prochaines sorties dans un contexte sanitaire qui s'améliore de jour en jour.



Les meilleures choses ayant malheureusement une fin, ce fut l'occasion pour notre président Claude Brochard, de remercier les organisateurs pour leur accueil chaleureux et de les féliciter sur l'organisation de cette manifestation.



Chomontel Quartier Nature

Une nouvelle association à Romagnat

Chomontel Quartier Nature est officiellement née le 23 novembre 2021, à l'initiative des riverains de la rue de Chomontel, inquiets du devenir de leur quartier.

Le site de Chomontel, bien connu des Romagnatois, marcheurs, coureurs, promeneurs de tous âges, considéré à juste titre comme l'un des poumons verts de Romagnat, se sent menacé par un projet immobilier considérable.

Plus de cent soixante logements doivent être construits dans les prochaines années, dont six immeubles. Ce projet va impacter de façon irréversible la vie du quartier mais aussi l'environnement, l'esthétique de la ville et l'accès à la nature pour les Romagnatois. La circulation engendrée est l'une des grandes préoccupations : on estime à plus de quatre cents le nombre de voitures qui vont s'ajouter au trafic actuel.

Chomontel Quartier Nature s'est créée pour préserver la qualité de vie dans le quartier de Chomontel et Condamine, afin que les riverains et toutes les personnes qui se sentent concernées puissent être entendues par la mairie et par le promoteur. L'objectif est de faire de ce projet immobilier un projet acceptable par toutes les générations, qui privilégierait le vivre ensemble en sécurisant la rue, en privilégiant les modes de déplacement doux, tout en veillant à protéger durablement le site pour les générations à venir.

Chomontel Quartier Nature compte aujourd'hui une cinquantaine d'adhérents.

Courriel : contact@chomontelquartiernature.fr

Contact : 06 07 91 73 67 - 06 82 37 67 84

ASSFV

Association pour la Sauvegarde du Site du FLEP et sa Valorisation

Le déménagement du FLEP sur l'espace Brajon a libéré un site emblématique, proche de la mairie, inséré dans le parc de Tocqueville.

Ce site doit rester dans le patrimoine communal au service de tous les habitants de Romagnat, accessible à tous.

Cet espace en partie naturel contribue à la qualité et à l'attractivité de Romagnat, commune « verte ».

Fort de l'appui de plus de 1400 signataires, le Collectif Sauvons le Site du FLEP vient de créer une association.

L'Association pour la Sauvegarde du Site du FLEP et sa Valorisation poursuit un double objectif :

- Sauvegarder et préserver durablement ce site ouvert à tous

- Rassembler tous les Romagnatois désireux de participer aux choix de valorisation de ce patrimoine

Ce site peut améliorer la réponse à des besoins collectifs aujourd'hui insuffisamment satisfaits.

L'association est ouverte à tous. Venez la rejoindre pour partager vos attentes, apporter vos idées, participer aux choix de l'avenir du site.

Cotisation : 2 euros.

Le Bureau provisoire est composé de Brigitte Anglade (présidente), Philippe Gayou (trésorier), Patrick Reboul (secrétaire)



Adresse : Mairie, 20 av. de la République

Courriel : ssfromagnat@gmail.com

Site : www.sauvonslesiteduflepromagnat.fr



Les Fessous de Romagnat

Une association dynamique !

Le vendredi 18 mars, l'assemblée générale s'est réunie, et a compté 42 membres présents sur 66 adhérents, porteurs de 12 procurations de votes, représentant au total pratiquement 80 % des adhérents !

Il semble évident que l'attrait des vignes est puissant, sans oublier l'attrait pour les produits de la vigne...

Il semble même que quelques animaux à 4 pattes (tels les blaireaux....) aient eux aussi envie de profiter des raisins de Chomontel...



La cuvée 2021 s'avère aussi sympathique que la première cuvée 2020, les adhérents en profitent (avec modération !) quand ils se retrouvent autour des vignes lors des désherbages de printemps et autres joyeusetés, en espérant profiter cet été d'un pique-nique ensoleillé.

Courriel : lesfessousderomagnat@gmail.com

Adresse : Les Fessous de Romagnat – mairie de Romagnat



AMAP de Romagnat

Retrouvant avec joie la possibilité de programmer des rencontres après presque deux ans de « disette », l'AMAP de Romagnat a organisé le 10 novembre dernier à la salle Raynoird, en collaboration avec la municipalité, une projection gratuite de courts métrages sélectionnés à partir du programme « Les Mondes Paysans » du festival 2020. Cette séance, ouverte à tout public, adhérents ou non de l'AMAP, a rencontré un succès certain.

Le public a pu découvrir les problématiques, les enjeux, les bonheurs et les difficultés que connaît le monde paysan dans notre monde actuel à travers six courts métrages traités sur différents modes alliant le sérieux et l'humour. De la ferme digitale aux circuits courts, en passant par la transmission des exploitations, l'agriculture biologique, la condition animale, les différents thèmes ont suscité des échanges entre les spectateurs, enrichis par la présence de certains producteurs de l'AMAP.

Les conditions sanitaires du moment ne nous ont pas permis de partager le verre de l'amitié, mais ce n'est que partie remise pour la prochaine fois !

Pour ceux qui ne nous connaissent pas encore, sachez que l'AMAP (Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne) de Romagnat est présente sur notre commune depuis bientôt douze ans, et organise tous les mardis de 18 h à 19 h 30 une distribution des différents produits proposés par ses producteurs, dans la verrière de la salle André-Raynoird, avenue des Pérouses.



Quelques mots sur les grands principes de l'AMAP : il s'agit d'un engagement mutuel (après acquittement annuel d'une adhésion de 10 ou 8 euros) entre des producteurs locaux et des consommateurs (les « amapiens »), pour offrir aux premiers des ventes stables ainsi qu'un écoulement régulier à un prix juste, et aux seconds des produits certifiés bio et locaux, le tout dans un lien de confiance et de solidarité. L'AMAP de Romagnat fonctionne toute l'année.

Les livraisons de légumes, œufs, volailles, fromages (vache, chèvre et brebis), pains, pâtes, miels, tisanes, pommes, compotes, jus de pommes, fruits rouges, viandes (veau, bœuf, porc, agneau), bières, truites, légumineuses, huiles, champignons, farines, kombucha... nourrissent ainsi régulièrement le cercle vertueux d'échanges directs bio et locaux entre nos adhérents et la vingtaine de

producteurs, pour la plupart venus du Puy-de-Dôme ou de la Haute-Loire.

Nous mettons également ponctuellement en place des commandes de certains produits que nous avons du mal à trouver en bio localement, toujours en circuit court : abricots, kiwis, pruneaux, châtaignes, venant de l'Ardèche et de la Drôme...

Pour renforcer cette économie locale de qualité, nous proposons l'utilisation de la monnaie locale, la Doume, que certains producteurs ont adoptée et acceptent au même titre que l'euro. Un « comptoir » pour se procurer des Doumes est ouvert chaque premier mardi du mois pendant la distribution. (cf ADML63.org)

L'AMAP organise également, lorsque cela est possible, des événements festifs et culturels tels que :

- pique-nique de rentrée
- projections, projections-débats, conférences sur des thèmes en lien avec l'activité de l'AMAP

N'hésitez pas à venir vous renseigner et à nous rejoindre ! Adhésions et renseignements à la table d'accueil lors des distributions.

Toutes nos infos sur le site : amapderomagnat.org



Ligue de protection des oiseaux

Événements à venir :

Dans le cadre de la Fête de la Nature qui se déroulera du 18 au 22 mai 2022, la médiathèque de Romagnat organise une conférence sur les oiseaux qui sera animée par notre groupe. Rendez-vous le vendredi 20 mai à 18h30 à la bibliothèque pour découvrir les oiseaux de Romagnat et de Gergovie. Nous animerons également une sortie découverte le lendemain samedi 21 mai sur le plateau de Gergovie : le rendez-vous est fixé à 7h30 devant la mairie de Romagnat pour un covoiturage ou directement à 8h au parking central du plateau. Cette balade animée permettra de découvrir avec les yeux et les oreilles les nombreux oiseaux nicheurs de ce petit coin tant prisé par les habitants de l'agglomération. Enfin, notre sortie « Hirondelles » se déroulera le samedi 11 juin, avec comme toujours un départ à pied à 8h30 devant la mairie de Romagnat pour un petit parcours dans le bourg.

Pour plus de renseignements sur nos sorties nous vous invitons à consulter le calendrier des animations sur le site :

LPO Auvergne (www.lpo-auvergne.org, rubrique agenda) ou à contacter les animateurs des sorties : Aurélien Pico 06 88 68 73 56, oiseauxdauvergne@gmail.com et Jean-François Carrias 06 37 84 21 57, jean-francois.carrias@orange.fr.

Nous organisons des sorties encadrées pour découvrir les oiseaux chanteurs au printemps (parc de Tocqueville, plateau de Gergovie, Montrognon...), les oiseaux d'eau (sortie « Wetlands » en janvier, écopôle du val d'Allier),

les hirondelles nicheuses sur la commune (bourg de Romagnat, Saulzet, Opme), les oiseaux des jardins en hiver (le dimanche matin avant Noël dans le Parc de Tocqueville et ses environs), la migration en octobre, etc.

Devenir bénévole dans le groupe local LPO de Romagnat

Vous souhaitez nous rejoindre pour participer activement, de temps en temps, ou même très ponctuellement à nos actions : n'hésitez plus ! Toute personne qui souhaite découvrir nos activités et découvrir les oiseaux, habitant



ou non Romagnat, est la bienvenue. Nos réunions bimestrielles se déroulent les derniers vendredis du mois (sauf en septembre et lors des périodes de vacances scolaires), à 20h, généralement dans la salle Jacques-Prévert (avenue de la République, juste avant l'entrée de l'école Jacques Prévert).

Nous organisons des sorties nature de découverte des oiseaux, des sorties pour dénombrer des oiseaux dans des programmes spécifiques (hirondelles, oiseaux d'eaux hivernant, atlas des oiseaux de Romagnat, oiseaux des jardins, rapaces, etc.), des animations avec les écoles, la distribution des graines de tournesol en novembre, le suivi des nichoirs et des oiseaux dans les parcs de la commune (Tocqueville, Opme, Saulzet), des relâchers d'oiseaux avec le centre de Sauvegarde...etc.

Pour toutes informations, vous pouvez nous contacter :

Isabelle BEAUBIER : 06 71 55 72 52, isabelle.beaubier492@orange.fr, Aurélien Pico 06 88 68 73 56, oiseauxdauvergne@gmail.com et Jean-François Carrias 06 37 84 21 57, jean-francois.carrias@orange.fr.

Association citoyenne Opme protection de son environnement (ACOPE)

Acope vous fait part de bonnes nouvelles !!!

Nous tenons à remercier la ville de Romagnat, pour l'installation de barrières (issues de matériaux naturels trouvés sur place) visant à protéger les accès pour un respect de la biodiversité.



ASR Handball

La saison 2021/2022 a commencé sur les chapeaux de roue pour l'ASR Handball !

Après de trop nombreux mois au ralenti, l'envie était forte de jouer à nouveau et surtout, de se retrouver !

Sous une nouvelle co-présidence, celle d'Alexandrine Mignot et de Sabrina Kali, toutes deux entourées d'un nouveau bureau, il s'agissait donc de perpétuer le dynamisme et la convivialité insufflés par Perrine Robert et ses acolytes tout au long des 12 dernières années...

Avec le soutien de plus de 110 licenciés, tous plus motivés les uns que les autres, il n'a pas fallu longtemps pour que les projets et les bons résultats sportifs affluent !

Pour exemple, ce ne sont pas moins de 15 enfants (dont la moitié de filles) qui constituent le groupe des -9, une section handfit a été créée regroupant 16 adhérents dès l'année de lancement et les seniors masculins se rapprochent petit à petit des premières places de leur championnat !

Tout le club s'est également mobilisé pour le Téléthon, le samedi 11 décembre, la Halle des Sports était animée de plusieurs matchs et tournois. A cette occasion, une buvette avait été ouverte dont l'intégralité de la recette a été reversée à l'AFM, soit 476 € !



Également à souligner : l'initiative solidaire de nos seniors ! En effet, leur énergie ne se limite pas aux terrains de hand... En soutien à un jeune handballeur du club, ils ont tombé le maillot (et le reste !) pour proposer une vente de calendriers au profit d'Acte Auvergne, association ayant pour vocation d'améliorer le quotidien des enfants atteints de cancer ou de leucémie, soignés au CHU de Clermont-Ferrand.

Solidarité, convivialité avec le goûter de Noël des équipes avec cadeau pour les adhérents jouant la carte du développement durable avec des éco-verres, nouveaux sponsors, nouveaux maillots, nouveaux entraîneurs bénévoles, de plus en plus de supporters dans les tribunes, des projets et des ambitions en championnat comme en Coupe du Puy-de-Dôme : l'ASR Handball n'a pas fini de faire parler d'elle !

Calendrier toujours en vente.

Rejoignez-nous !

Informations - Courriel : 5163021@ffhandball.net



AS Romagnat Athlétisme

Carton plein pour « La Romagnatoise »

Gros succès pour la 20e édition de la Romagnatoise, le 6 février dernier !

Huit cents coureurs et marcheurs ont pu s'élancer sur les différents parcours proposés, au départ de Romagnat et découvrir le plateau de Gergovie, Saulzet-le-Chaud, Puy Giroux, Montrignon, Opme, les falaises de Jussat, Chanonat avec le château de la Bâtisse, le plateau de la Serre, Le Crest, la Roche Blanche...

Bravo aux organisateurs de l'ASR !



Merci à tous les bénévoles pour leur présence tout au long du week-end !

Merci à Pascal Rudel, photographe, pour ses « fragments de temps » !

Merci aux différents partenaires privés pour leur soutien : Aquarelle, Athlérinning, Altimmo, Brasseur MMS, Cirque événement, Garage l'AMG, GO Sport, Greentech, Intermarché Ceyrat, La Régalade, Le Château de La Bâtisse, Le Musée de Gergovie et TSD !

Merci à l'ASRO, au Conseil départemental et à la mairie de Romagnat pour leur aide !

XC63 XC63

Stages Vacances

Qui dit vacances scolaires dit stages de vélo au XC 63 ! Il y en a eu pour tous les goûts et tous les âges durant ces vacances de février

Stage Dn1 en Espagne

Près de vingt-cinq pilotes du club étaient dans les environs de Gérone en Espagne pour le traditionnel stage d'avant saison, permettant de s'entraîner dans des conditions optimales

Au programme : des sorties routes et VTT par groupes de niveaux, et des tests pour évaluer la condition physique ! Le stage se termina pour certains avec la participation à une coupe de Catalogne, avec un plateau de coureurs digne d'une coupe du monde

A signaler de très beaux résultats avec notamment la 7e place en cadettes d'Angèle Borot et la 5e en juniors dames d'Illona Moulin

Stage école de vélo

Trois jours de stage pour une vingtaine de jeunes de

8 à 15 ans de l'école de vélo avec au programme : une randonnée dans les puys, une journée bike park indoor, etc. entrecoupés évidemment de moments de convivialité.

Stage personnel

Certains pilotes du club ont également pris l'initiative d'aller rouler au soleil à l'image de Éric Vialat et Guillaume Pot, qui ont accumulé près de 8000 mètres de dénivelé en trois jours, sur des sentiers typés enduro au nord de Béziers

Pour toute personne désireuse de rejoindre le club, rendez-vous sur www.xc63.fr



ROMAGNAT
RUGBY FEMININ

ASM Romagnat Rugby Féminin

Après une première partie de Championnat bien remplie pour toutes nos équipes, nos Romagnatoises ont reposé leurs corps, leurs esprits et ont pu retrouver leurs familles durant les vacances de Noël. Puis, dès la première semaine de janvier, les filles ont retrouvé le chemin de l'entraînement, et des matchs. Les rencontres annulées en première partie de saison ont été rattrapées dès le début de la seconde partie de saison.

Durant ces trois premiers mois de 2022, plusieurs de nos Romagnatoises ont participé à des stages et des compétitions, en plus de leurs championnats respectifs. Notre internationale Jessy Trémoulière a participé au stage de préparation du Tournoi des VI Nations, qui avait lieu en Corse au début du mois de février.

Ensuite, cinq de nos Fédérales 1 ont participé au Winter Seven qu'organisait la Ligue AuRA en février dernier. Calista Grégoire, Gwenaëlle Thuret, Marie Guillin, Nina Gibelin et Tiphaine Tixeront ont terminé à la troisième place de la compétition !

Quant à nos U18, une sélection de joueuses haut niveau ont été réunies avec d'autres joueuses de la même catégorie (des ligues Auvergne Rhône-Alpes, Sud Paca et Bourgogne Franche Comté) pour affronter l'équipe nationale U18 de la Fédérale Italienne de Rugby. La rencontre a eu lieu le 19 février, à Saint-Raphaël.

Enfin, onze de nos U15 ont participé à une sélection départementale à Brioude, le 16 février.

Durant ce premier trimestre de l'année, notre Élite 1 a enchaîné les rencontres. Après une première victoire à domicile contre l'AC Bobigny, notre équipe première est ensuite allée décrocher une seconde victoire

contre le Stade Français chez elles. À domicile, nos jaunes et bleues ont perdu leur match face au Stade Toulousain, dans les dernières minutes de la rencontre. Confrontation d'ailleurs diffusée en direct sur France 3 Auvergne et France 3 Midi-Pyrénées, qui a réuni 71 000 téléspectateurs. Notre Élite 1 a retrouvé le chemin de la victoire dès le match suivant, face aux Grenobloises, qu'elles ont une fois de plus vaincues lors du match retour, trois semaines plus tard.

En mars le championnat d'Élite 1 est mis sur pause, pour permettre à des joueuses d'être appelées en équipes nationales et jouer le Tournoi des VI Nations. C'est d'ailleurs le cas de trois de nos Romagnatoises : Linda Djougang, appelée par l'équipe nationale d'Irlande, Jessy Trémoulière, sollicitée pour rejoindre l'équipe de France, puis Sara Tounesi, qui rejoint l'équipe nationale italienne. Notre ailière Zoé Tixier a également été sélectionnée pour jouer avec l'équipe de France U20.

Pour permettre aux joueuses non sélectionnées en équipes nationales d'avoir du temps de jeu, le Championnat de la Coupe de France fait son retour, comme en novembre dernier !

Après les différentes restrictions sanitaires qui ont impacté notre club, comme beaucoup d'autres, c'est avec un immense plaisir que l'ASM Romagnat a retrouvé un semblant de normalité lors d'une après-midi chargée en rugby, le dimanche 27 février. Effectivement, cet après-midi-là, notre Fédérale 1 jouait en lever de rideau de l'Élite. C'était également le retour de la buvette et de la restauration debout. Pour fêter l'occasion, notre partenaire Le Marquis de Royat a offert aux spectateurs la possibilité de se restaurer tout en assistant aux différentes rencontres.

Rendez-vous le 15 mai 2022 à domicile, pour assister au quart de finale du championnat Élite 1 ! Toutes les informations relatives à cette rencontre seront communiquées sur nos réseaux sociaux.



Romagnat Gym

Section GR : après une reprise en compétition pour la saison individuelle d'octobre à décembre, la saison est repartie avec les ensembles le 20 mars avec une compétition Auvergne à Bellerive-sur-Allier

Le club a engagé six ensembles et cinq duos, allant des plus jeunes de 8 ans aux groupes adultes composées de mamans de gymnastes ou d'anciennes gymnastes.

Ces gymnastes étaient en stage du 22 au 25 février

pour parfaire les enchaînements et pallier les conditions difficiles d'entraînements avec le Covid.

Souhaitons leur plein d'émotions pour cette reprise ou découverte de ces compétitions ensemble.

Section baby gym : nos champions en herbe ont pu continuer pleinement à s'épanouir et profiter dans notre grand gymnase aménagé de parcours sécurisés et variés. Notre page Facebook en témoigne : suivez-nous pour pouvoir vivre ces moments de partages et d'entraînements.



Romagnat Tennis Club

Sur un air de printemps le RTC fait peau neuve et offre une nouvelle édition de son Open

Un nouveau bureau

Le début de cette année 2022 a vu la mise en place d'un nouveau bureau au RTC. Le 29 janvier, suite à la volonté de l'ancien président Fabien Crouzeix de passer la main, un nouveau bureau a été élu avec à sa tête Julien Peyré, nouveau président du Romagnat Tennis Club. Le comité directeur est désormais composé de membres historiques et de nouveaux entrants, mélange bénéfique pour à la fois conserver les bienfaits des actions de l'ancien bureau et également commencer un nouveau cycle. Le nouveau bureau a pour ambition de continuer à proposer une offre Tennis complète pour petits et grands, tant au niveau loisir qu'au niveau compétition. Le club continuera ainsi à jouer son rôle de détection et de formation auprès des jeunes joueurs et joueuses, mais aussi à accompagner l'ensemble des 329 adhérents du Romagnat tennis Club grâce à ses trois enseignants professionnels, ses six courts dont deux couverts, et son club house accueillant.

Composition du Bureau : Julien Peyré (président), Aurélie Mathieu (Trésorière), Barka Merabti (Secrétaire)

Nicolas Slusarenko (Vice-président), Nathalie Greliche (Vice trésorière), Véronique Pignol (Vice-Secrétaire).



Un Open tant désiré et toujours un gros succès pour les participants

C'est dans ce contexte de renouveau que s'est déroulé l'Open du club qui avait bien manqué à tous depuis deux ans. L'Open 2022 a rendu son verdict le 20 février après trois semaines de tournoi ponctué de belles batailles sur les courts. Environ cent quatre vingts joueurs ont pris place dans les tableaux simples Messieurs et simples Dames.

Comme d'habitude, le tournoi Romagnatois a attiré de nombreux joueuses et joueurs de bon niveau et cette édition n'a pas failli à sa réputation malgré les conditions sanitaire restrictives. Et au bout du suspens, chez les dames, c'est Adèle Miranda (4/6) qui l'emporte devant Clara Nunes (5/6) après un très beau match. Quant aux Messieurs, l'expérience a parlé avec deux finalistes habitués aux joutes romagnatoises puisque Remi Bourson (3/6) l'emporte devant Sébastien Bas (5/6), membre de l'équipe fanion locale. Ce tournoi s'est achevé autour d'un verre de l'amitié, dans le respect des gestes barrières, en présence de l'adjoint au maire Philippe Ceyssat, et des spectateurs venus en nombre. La remise des prix a été l'occasion pour le Président de remercier les nombreux bénévoles.

La saison printanière sous le signe de la compétition.

Après beaucoup de faux espoirs, le Covid laisse enfin un peu de répit aux compétiteurs qui vont troquer les entraînements pour la compétition qui reprend ses droits dans quelques semaines.

Ainsi, en ce retour de congés, l'école de tennis et les cours adultes reprennent, avec au fil de l'eau les rencontres par équipe jeunes, et en ligne de mire les interclubs régionaux et départementaux adultes tous les week-ends de mai.



Tennis de Table Romagnat

Toujours motivés !

En ce début d'année 2022, l'association du TT Romagnat peut compter sur le renouvellement de tout son effectif. De plus, des membres qui étaient en loisirs sont passés en compétition, ce qui a permis de créer une équipe en plus. Six équipes participent au Championnat départemental sur cette deuxième phase : une D1, une D2, une D3, deux D4 et une D5.

L'association compte toujours une dizaine de jeunes qui sont tous très prometteurs, et très investis dans la compétition. Certains d'entre eux jouent même en pré-national. Ils sont la fierté et l'avenir du club !

Au niveau de l'organisation des compétitions, entre le deuxième tour du critérium fédéral en janvier, et la journée féminine en février (Romagnat étant organisateur depuis de nombreuses années), le club est toujours très actif malgré les restrictions sanitaires.

Nous pourrions très prochainement organiser un nouveau tournoi pour permettre à tous les joueurs du club de se retrouver.



Les entraînements ont lieu à la salle Multisports de Romagnat où des séances d'essai seront possibles (avec certificat médical autorisant la pratique du tennis de table) :

- lundi : de 18 h à 20 h 30
- mardi : de 20 h 45 à 23 h
- mercredi : de 16 h 30 à 18 h 30 (pour les jeunes)

La compétition se déroule les vendredis à partir de 20h00. Vous pouvez nous contacter par mail : ttromagnat@gmail.com ou prendre des renseignements auprès de Michèle 06 76 66 84 54, Pascal 06 34 21 39 23 ou Lionel 06 83 51 79 39.



Romagnat Pétanque

Loisir et compétition pour les pétanqueurs

De la pétanque loisir à l'entraînement sportif, les pétanqueuses et pétanqueurs se retrouvent tous les jours sur les terrains rue du Stade avec, enfin, le plaisir de se livrer à leur sport favori dans de bonnes conditions. Les parties s'enchaînent les après-midis et les compétitions ont repris tous les week-ends. Présents dans les différents championnats, tête à tête, doublette et tripléte, les joueuses et joueurs font briller les couleurs locales sur les terrains de tout le département.

De nouveaux joueurs sont venus rejoindre cette saison les rangs des effectifs de Romagnat Pétanque. Ils ont su s'intégrer rapidement dans les différentes équipes que ce soit en catégorie senior ou en vétéran. Trois équipes sont engagées en Championnat des Clubs Vétérans cette année. Ce championnat se déroulera les mardis du mois de mai et le 1er mardi de juin. La saison dernière, l'équipe 1 s'était hissée jusqu'à la cinquième place parmi l'élite des clubs du département. Les concours organisés par Romagnat Pétanque qu'ils soient officiels ou amicaux ont également retrouvé leur place dans le calendrier de la saison 2022 pour la plus grande joie des organisateurs.

Les membres du bureau, sous la houlette de leur présidente Agnès Thévenet ont multiplié les manifestations amicales cette année avec un programme bien chargé.

Si vous désirez jouer à la pétanque vous pouvez vous rendre sur les terrains rue du Stade que vous soyez débutant ou confirmé, le meilleur accueil vous sera réservé.



A.S. Romagnat Plongée

Qualifiés pour le championnat de France !

Dimanche 6 février s'est tenu à la piscine de Coubertin, le Championnat Départemental de Plongée Sportive en Piscine (PSP).



Nos 6 compétiteurs ont brillé lors de cette compétition, ils sont tous qualifiés pour le Championnat de France de PSP les 18 et 19 juin prochains à Tours.

20 titres remportés lors de ce Championnat :

11 premières places, 5 secondes places et 4 troisièmes places auxquelles il faut ajouter une seconde place pour le club au classement par équipe et une 3e place au classement général au nombre de points pour Jean Guerrero.

Individuel par catégorie : Jean Guerrero (masterB_V6) devient champion départemental pour le Trial et le 50 m émergence 6 kg. Brigitte Guerrero (masterB_V6) devient championne départementale pour le Trial et obtient une seconde place pour le 50 m émergence 6 kg. Philippe Zaluzec (masterB_V5) obtient la 3e place au Trial et au 50 m émergence 6 kg.

Mixte : Brigitte et Jean Guerrero (masterB_V6) arrivent seconds à l'épreuve de l'octopus. Annick et Jean-Luc Michaud (masterB_V5) obtiennent la 3e place pour cette même épreuve.

Par équipe : Brigitte Guerrero et Annick Michaud deviennent championnes départementales de l'épreuve du combiné. Jean Guerrero et Jean-Luc Michaud deviennent champions départementaux de l'épreuve du combiné. Brigitte et Jean Guerrero avec Annick et Jean-Luc Michaud

deviennent champions départementaux de l'épreuve Relais 4 x 50 m Torpedo (masterB_V5).

Autres résultats pour notre équipe :

Top 3 des meilleurs clubs par nombre de points : AS Romagnat 2e.

Arbitrage : Annick Michaud, Vincent Thave et Jean Guerrero.

Bravo à nos pspeurs, rendez-vous aux prochains championnats : Tours, Dijon et le Championnat de France à Tours.



Archer Romagnat Club

Après deux ans d'arrêt, l'Archer Romagnat Club organisait dimanche 20 mars son critérium départemental UFOLEP de tir à l'arc. Ce championnat se déroulait à la Halle des Sports de Romagnat et réunissait des archers venant des différents clubs du département : Billom, Ménétrol, La Roche-Blanche, La Tour-d'Auvergne, Pont-du-Château, Saint-Amant-Tallende, Saint-Beauzire, Saint-Dier d'Auvergne, Saurier, et Viscomtat. Tous ces archers se sont affrontés tout au long de cette journée dans une ambiance studieusement sympathique, la journée peut se résumer par cette devise : « Venez rencontrer des adversaires, repartez avec des amis... ». Plus de 30 catégories étaient représentées par plus de 110 archers, les plus jeunes ayant moins de 8 ans. L'Archer Romagnat Club tient également à remercier tous les bénévoles qui ont œuvré pour la préparation et le bon déroulement de cette journée, ainsi que la municipalité de Romagnat pour le prêt des salles, ainsi que leur présence à la remise des prix.



Les beaux jours revenant, les archers vont entamer leur saison en extérieur avec la participation à différents parcours 3D ainsi qu'à des critères en extérieur.

Si le tir à l'arc vous questionne ou vous intéresse, n'hésitez pas à nous contacter pour réaliser une séance d'initiation

Par mail : archerromagnatclub@gmail.com,

Directement par téléphone : Emeline (06 50 71 03 33).

Nous serions très heureux de vous faire découvrir notre passion...

Prochain bulletin municipal

La date limite de remise des contributions est fixée au 1er juillet 2022, pour le bulletin N° 109 (parution en septembre 2022).

Merci de transmettre séparément articles et photos, sans mise en page, au service communication : service-com@ville-romagnat.fr

Soutien total au peuple ukrainien

A l'heure où nous devons remettre ces lignes, un dictateur russe venait tout juste d'envahir **un pays plus grand que la France**, sans qu'on puisse imaginer toutes les conséquences de cet acte de guerre.

Nos pensées et notre soutien total vont vers tous les Ukrainiens. Avec la richesse de la même culture slave, ils partagent avec leurs voisins Biélorusses le même écrasement de leur désir de démocratie.

Un jumelage sportif d'initiative romagnatoise avait permis de partager leurs préoccupations à travers des liens amicaux débordant sur toute l'agglomération clermontoise. Dans ces échanges, Kiev et Tchernobyl étaient déjà très présents. Les jeunes Romagnatois et les nombreuses familles qui ont nourri ces échanges internationaux doivent savoir qu'ils ne sont pas oubliés.

Et à Romagnat ?

Si on y vit plutôt bien, l'état d'urgence permanent sur lequel certains surfent parfois de façon excessive ne saurait anéantir la vie démocratique ni ses exigences au quotidien. Alors, en dépit d'une autosatisfaction municipale régulièrement étalée :

- quid de la maman ou du papa, poussette à la main, ou de la personne à mobilité réduite, obligés de descendre dans la rue Henri Dunant parce qu'en permanence des voitures occupent le **trottoir**, en toute **impunité** et avec la **bénédiction municipale** ?
- quid du livreur qui ne peut **stationner** pour **approvisionner** un commerce du bourg ?
- quid du **piéton** sur le **trottoir** devant la Poste, se demandant comment les deux conducteurs des véhicules vont réagir pour se croiser sans l'effleurer ?
- quid du respect du **cycliste**, conscient de prendre des risques et qui, en plus, se fait engueuler ?
- quid du Romagnatois qui se désole de l'état du centre bourg et de la **saleté de certaines rues** ?
- quid des locataires de certains immeubles qui subissent **incivilités** et **pressions** ?
- quid des **71 moignons d'arbres dans le Parc** pour accompagner l'arbre planté à la mémoire des poilus de 1914, (souvenez-vous du « *on replantera 2 arbres pour 1 arbre coupé* ») ?
- quid des animaux à 4 pattes lâchés dans le même Parc ou ailleurs, au mépris du **règlement**, de l'**hygiène** et du **civisme** les plus élémentaires ?
- quid du rôle de la Police municipale dans la **prévention** et la **verbalisation** des excès de **vitesse** ?
- quid des **cambrjolages** et de l'appel à vigilance affichée sur les panneaux, comme si la communication se suffisait à elle-même ?
- comment expliquer que la place François Mitterrand, une sorte de **parking géant** à 3 millions d'euros, reste dramatiquement **vide de vie**, que même la possibilité d'y satisfaire les urgences les plus élémentaires de la vie humaine n'ait pas été imaginée ?
- comment expliquer qu'on puisse verbaliser ici un dépassement de disque et laisser, depuis 18 mois, **envahir les trottoirs** en toute impunité juste à côté ?
- comment expliquer que le nombre important de **bancs** installés sur la place François Mitterrand restent **vides** ?
- comment expliquer la **prolifération de poubelles enterrées** et surtout leur localisation ?
- comment expliquer que des rues demeurent bloquées, détournées pendant des mois ou des années **sans** que les riverains reçoivent la **moindre information** sur ce qui les attend ?

Il ne suffit pas de répéter en boucle « *Nous sommes à l'écoute des Romagnatois* ». Encore faudrait-il prendre en compte l'avis des gens qui vivent dans les quartiers et le regarder comme une plus-value.

Il n'y a pas, chez nous, de volonté de noircir le tableau comme cela nous a été dit lors du dernier Conseil municipal. Il y a, chez nous, la volonté permanente d'écouter, afin de participer à l'amélioration, encore et toujours, de situations délicates en sortant la municipalité de sa langue de bois officielle.

Il y a, chez nous, la volonté de faire respecter, par la municipalité, le mandat que vous nous avez confié, et celle de ne pas être considérés comme des élus de 2^{ème} catégorie que l'on pourrait oublier ou contourner en leur répondant blanc le Lundi et noir le Mardi.

Maryse ROY, Paul SUTEAU, Valérie DUMAS, élus du groupe



Chères Habitantes, Chers Habitants,

Deux ans après, la pandémie est toujours d'actualité. Le contexte économique, déjà compliqué en 2021, va encore s'aggraver :

- en raison des difficultés conjoncturelles (crise sanitaire, conflit ukrainien engendrant l'augmentation importante du taux d'inflation) qui se traduisent pour la collectivité par un surcoût des dépenses de fonctionnement et d'investissement (gaz, électricité, carburants, denrées alimentaires, matériaux, assurances...) ;
- mais aussi en raison des difficultés structurelles (baisse des dotations de l'Etat), qui nous contraignent cette année à ajuster notre politique fiscale afin d'équilibrer notre budget.

Le taux communal sur le foncier bâti passe de 38.41 à 42 %.

Cette augmentation est la première depuis mars 2014, date du début de notre première mandature.

Plus que jamais

nous sommes attentifs à la maîtrise des dépenses, aussi nos projets de rénovation énergétique s'inscrivent totalement dans ce contexte : isolation thermique du groupe scolaire Jacques-Prévert, développement de l'énergie renouvelable par l'installation de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments communaux, remplacement des dernières chaudières, poursuite de la rénovation de l'éclairage public...

Notre vigilance se porte particulièrement sur la maîtrise de nos consommations énergétiques qui passe aussi par une sensibilisation des utilisateurs.

C'est ainsi que la ville diminuera son empreinte carbone selon les dernières préconisations du GIEC (Groupement d'experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat).

Plus que jamais

nous maintenons les aides financières à l'acquisition ou à la transformation de vélo à assistance électrique, de récupérateurs d'eau, de composteurs, à la rénovation des façades.

Plus que jamais

nous soutenons nos associations, grâce aux subventions et aux infrastructures de qualité dont elles bénéficient.

Plus que jamais

nous continuons notre investissement dans l'amélioration du cadre de vie : projets de réaménagement du réfectoire et de l'accessibilité au groupe scolaire Louise-Michel, achèvement des travaux des locaux de l'accueil de loisirs et du pôle associatif, implantation de nouveaux jardins familiaux, plantations d'arbres et de haies, demande de classement du puy Giroux en Espace Naturel Sensible, rénovation et entretien du patrimoine (église d'Opme...).

Plus que jamais

nous restons fidèles à notre ligne de conduite « écoute, proximité et dialogue » en échangeant au quotidien mais aussi lors des permanences des élus, des ateliers de participation citoyenne, dans les différents groupes-projets, dans les visites de quartier entre autres.

Prenez soin de vous et restons solidaires.

Les élus de la majorité municipale

agirenssemblepourromagnat@gmail.com



**AGIR
ENSEMBLE
POUR
ROMAGNAT**

Une équipe engagée, des actions durables !

★ PIQUE-★
NIQUE
★ BLUES DE ROMAGNAT ★

SAMEDI 3 SEPTEMBRE 2022
PARC DE ROMAGNAT

SCÈNE CONCIERGERIE : 17H
GUILLAUME FEUILLET
CRAWFISH WALLET

SCÈNE MAIRIE : À PARTIR DE 20H
TAO RAVAO / VINCENT BUCHER
GILES ROBSON

EN CAS D'INTEMPÉRIES LES CONCERTS AURONT LIEU À LA SALLE ANDRÉ-RAYNOIRD

GRATUIT
POUR TOUS !

CONTACT MAIRIE : 04 73 62 79 98
 **PIQUE-NIQUE BLUES ROMAGNAT**


Romagnat

**clermont
auvergne
métropole**

PUY-DE-DÔME
LE DÉPARTEMENT